

1.4. L'HABITAT

1.4.1. LES BOURGS

Dans le prolongement de l'analyse portée sur l'habitat dans les parties dédiées aux aires intermédiaire et éloignée, ce chapitre a pour objectif de porter un regard attentif sur les vues potentielles en analysant depuis les bourgs, le degré d'ouverture en direction du projet éolien grâce à :

> l'analyse de l'implantation du bourg et son degré d'ouverture sur le paysage

> une vue aérienne¹ «nappée» de la trame végétale et bâtie² (source : IGN BDTPOPO végétation et bâti) avec l'indication de l'orientation de la ZIP. Pour mémoire, la légende de la typologie de la végétation est re-donnée ci-dessous :

Végétation des domaines public & privé

-  Peupleraie : végétation plus ténue
-  Bosquet / forêt : formation végétale dense
-  Haie bocagère ou petit ensemble arboré : masque visuel ponctuel

> la synthèse de la perception potentielle depuis le bourg, avec le détail des écrans visuels en place ;

> des photographies représentatives, prises lors de la campagne terrain.

1 Source : BD Ortho

2 Source : IGN BDTPOPO Bâti, Végétation et Hydrographie

L'aire d'étude rapprochée est véritablement partagée en 6 territoires communaux :

- > La Neuville-Sire-Bernard,
- > Le Plessier-Rozainvillers,
- > Braches,
- > Moreuil,
- > Contoire,
- > Hargicourt

Au sein de ces communes, l'habitat est groupé sous la forme de bourg parfois très linéaire. Dans la suite de ce rapport, les franges urbaines des bourgs orientées vers le projet sont étudiées ainsi que les hameaux.

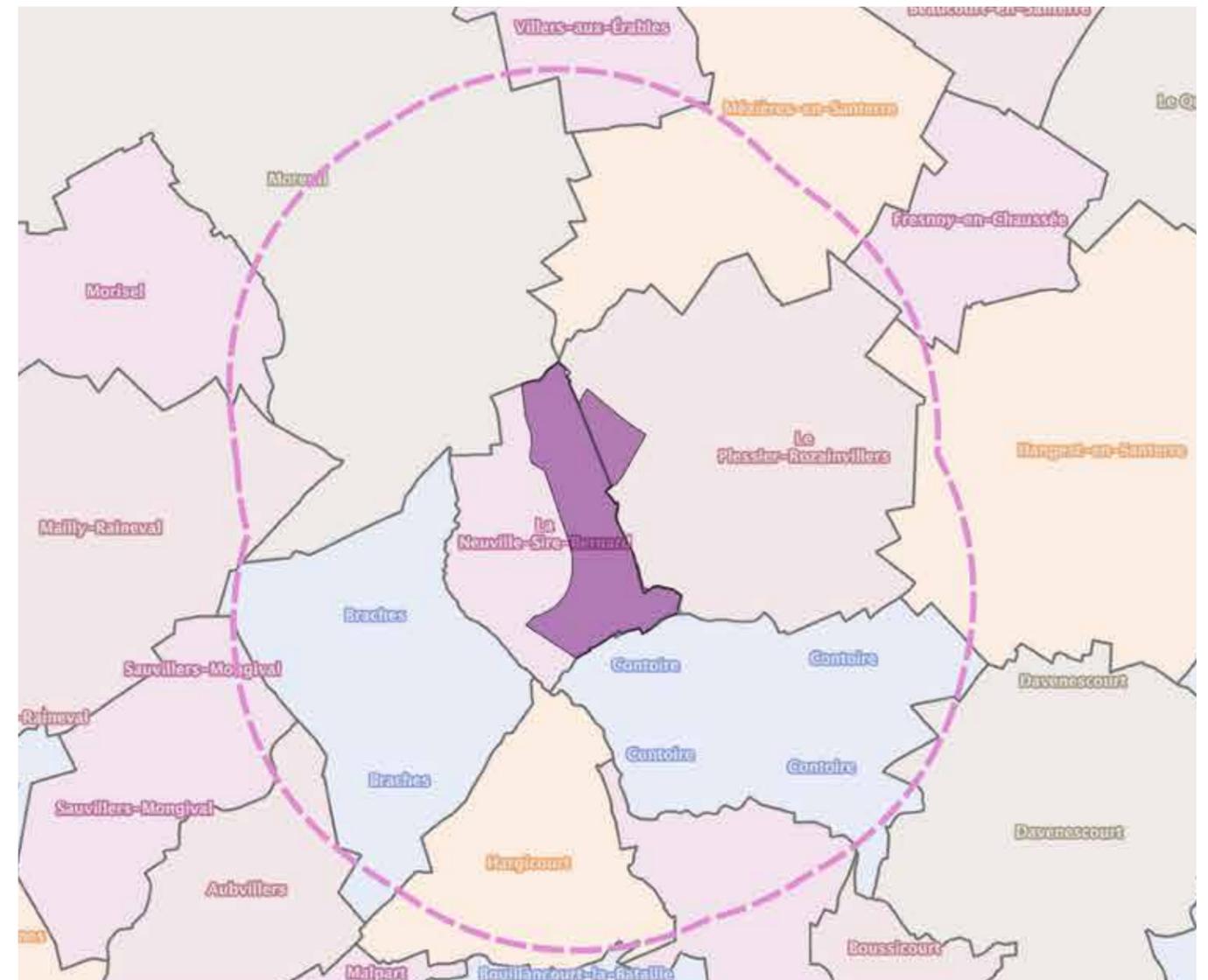


FIGURE 64 : CARTE DES LIMITES ADMINISTRATIVES COMMUNALES

LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD (500 M DE LA ZIP)

IMPLANTATION DU BOURG

Sur le versant oriental de l'Avre dans les environs proches de la ZIP
Vues potentiellement ouvertes

CENTRE-BOURG

VUES SEMI-OUVERTES

Écrans

- > Tissu bâti
- > Végétation des espaces privés

Des vues sont possibles depuis les rues orientées vers la ZIP

FRANGES URBAINES

orientées vers la zone de projet

VUES OUVERTES

Écrans au 1er Plan

- > Jardins privés

Écrans au 2ème Plan

/

-  VUES OUVERTES EN DIRECTION DE LA ZIP
-  VUES SEMI-OUVERTES EN DIRECTION DE LA ZIP



Photo 56 : L'habitat de la frange est de la Neuville-Sire-Bernard - les vues sont ouvertes depuis les façades principales

Au regard de sa proximité avec la zone de projet, l'habitat du village de la Neuville-Sire-Bernard présente une sensibilité forte. De plus, la frange bâtie est, orientée en direction du projet éolien est ouverte sur la ZIP - les enjeux paysagers sont très forts au regard de la modification du paysage quotidiennement présupposée.

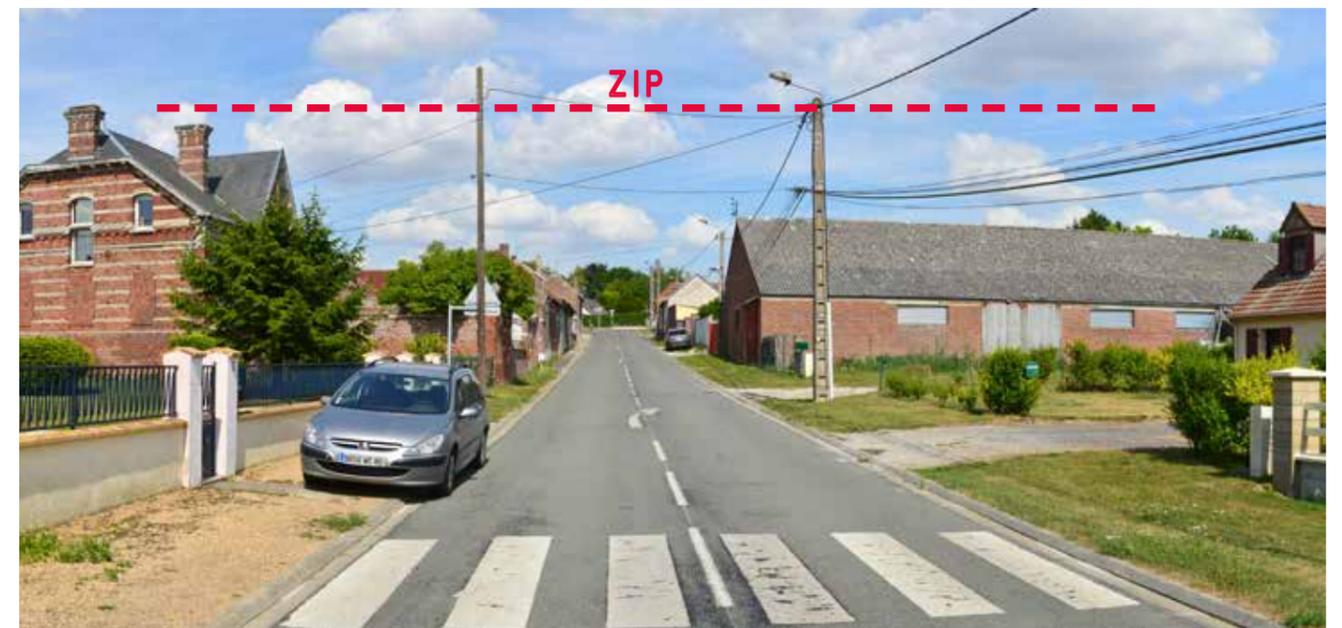


Photo 57 : Centre de la Neuville-Sire-Bernard - vue en direction du projet éolien

> VALEUR DE L'ENJEU : TRÈS FORT

■ LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD - CONCURRENCE VISUELLE

Il n'y a aucune possibilité d'effet d'écrasement ou de concurrence visuelle avec la silhouette du village de la Neuville-Sire-Bernard.

LE PLESSIER-ROZAINVILLERS (940 M DE LA ZIP)	
IMPLANTATION DU BOURG	
Sur le plateau du Santerre Vues potentiellement ouvertes	
CENTRE - BOURG	
VUES SEMI-OUVERTES	Écrans >Tissu bâti >Végétation des espaces privés Des vues sont possibles depuis les rues orientées vers la ZIP
FRANGES URBAINES orientées vers la zone de projet	
VUES SEMI-OUVERTES	Écrans au 1er Plan >Jardins privés Écrans au 2ème Plan /

 VUES OUVERTES EN DIRECTION DE LA ZIP
 VUES SEMI-OUVERTES EN DIRECTION DE LA ZIP

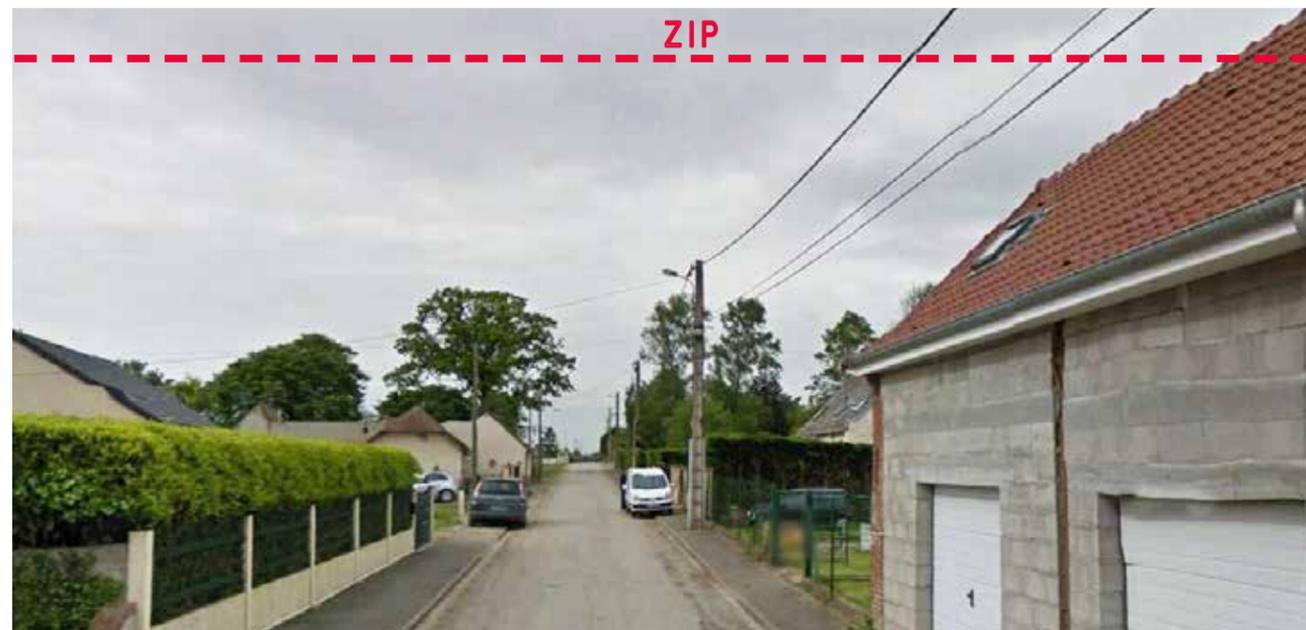
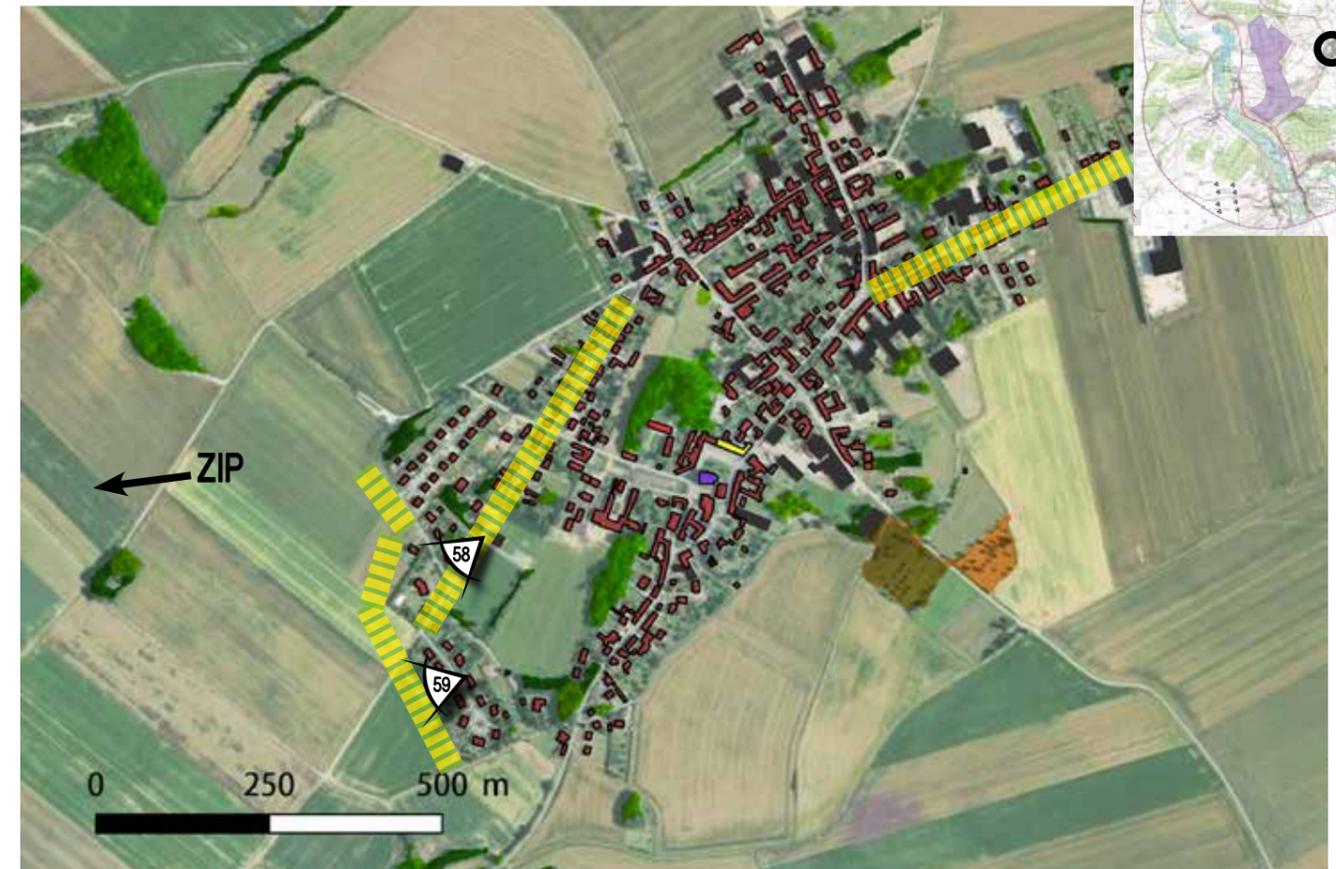


Photo 58 : Vue ouverte sur le paysage alentour depuis la rue principale de Carroix

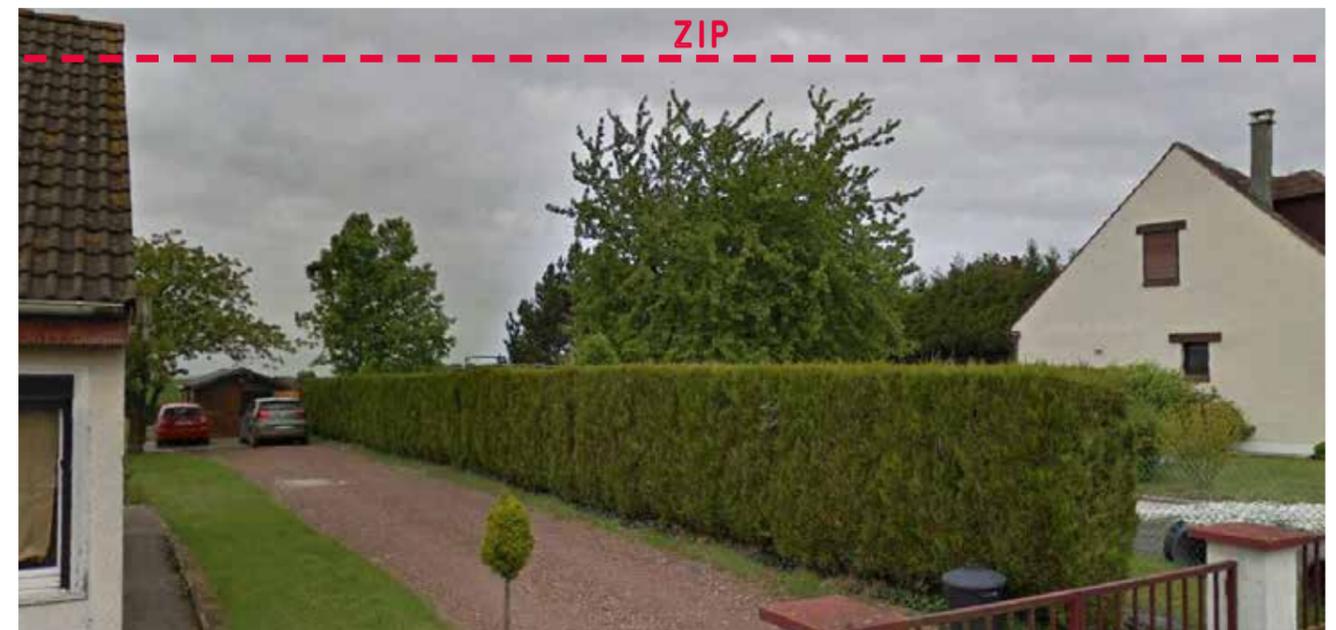


Photo 59 : Centre de Carroix

Les vues depuis les habitations de la frange sud-ouest du Plessier-Rozainvillers sont semi-ouvertes en direction de la zone d'implantation potentielle - les jardins filtrant les vues. Depuis les rues orientées vers la ZIP, les éoliennes pourront être visibles depuis le cœur du bourg.

> VALEUR DE L'ENJEU : FORT

■ LE PLESSIER-ROZAINVILLERS

Il n'y a pas d'axe routier majeur, ou de circuit de découverte emblématique, d'où l'on puisse apprécier dans le paysage la silhouette du village. Néanmoins, depuis la RD 54 au nord-est du bourg, des effets d'écrasement sont possibles. La partie III dédiée à l'étude des impacts s'attachera à exposer et analyser au travers de photomontages l'effet visuel généré par l'introduction des éoliennes en arrière plan du village du Plessier-Rozainvillers.



Lieu depuis lequel la concurrence visuelle est présumée (Photo 60)

Église non protégée non visible depuis le nord-est du village



Photo 60 : Vue depuis la RD 54 au nord-est du village du Plessier-Rozainvillers

PIERREPONT-SUR-AVRE / HARGICOURT (1,1 KM DE LA ZIP)

IMPLANTATION DU BOURG

Dans la vallée de l'Avre
Vues potentiellement fermées

CENTRE-BOURG

VUES SEMI-OUVERTES

Écrans
>Tissu bâti
>Végétation des espaces privés

Des vues sont possibles depuis la rue principale orientée vers la ZIP

FRANGES URBAINES

orientées vers la zone de projet

VUES SEMI-OUVERTES

Écrans au 1er Plan
>Jardins privés

Écrans au 2ème Plan
>Ripisylve de l'Avre et bois d'Angest

 VUES OUVERTES EN DIRECTION DE LA ZIP
 VUES SEMI-OUVERTES EN DIRECTION DE LA ZIP



Photo 61 : Depuis la sortie nord-ouest de Pierrepont-sur-Avre, sur la RD 935 orientée en direction de la ZIP, le paysage accueillant le projet est visible à l'horizon

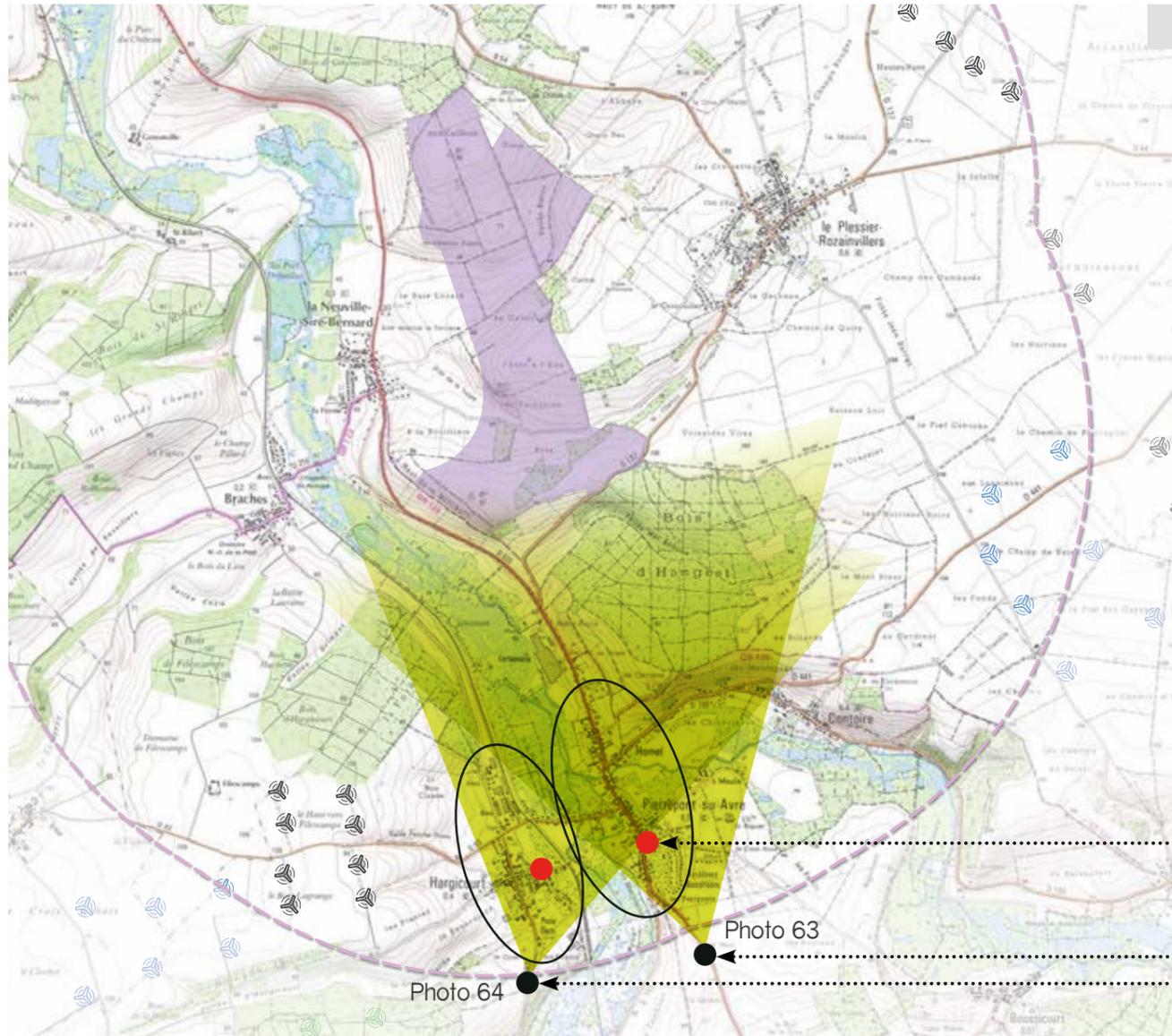


Photo 62 : Depuis la frange nord-est, constituée pour l'essentiel de pavillons, les vues sont ouvertes depuis l'habitat en direction de la ZIP

> VALEUR DE L'ENJEU : MODÉRÉ

■ PIERREPONT - SUR - AVRE / HARGICOURT - CONCURRENCE VISUELLE

Il n'y a pas d'axe routier majeur, ou de circuit de découverte emblématique, d'où l'on puisse apprécier dans le paysage la silhouette du village. Néanmoins, depuis les RD 935 et RD 483 au sud du bourg, des effets d'écrasement sont possibles. La partie III dédiée à l'étude des impacts s'attachera à exposer et analyser au travers de photomontages l'effet visuel généré par l'introduction des éoliennes en arrière plan des villages du Pierrepont-sur-Avre et Hargicourt.



Églises non protégées visibles depuis le sud des villages de Pierrepont-sur-Avre et Hargicourt

Lieux depuis lesquels la concurrence visuelle est présumée



Photo 63 : Vue depuis la RD 935 au sud-est du bourg de Pierrepont-sur-Avre

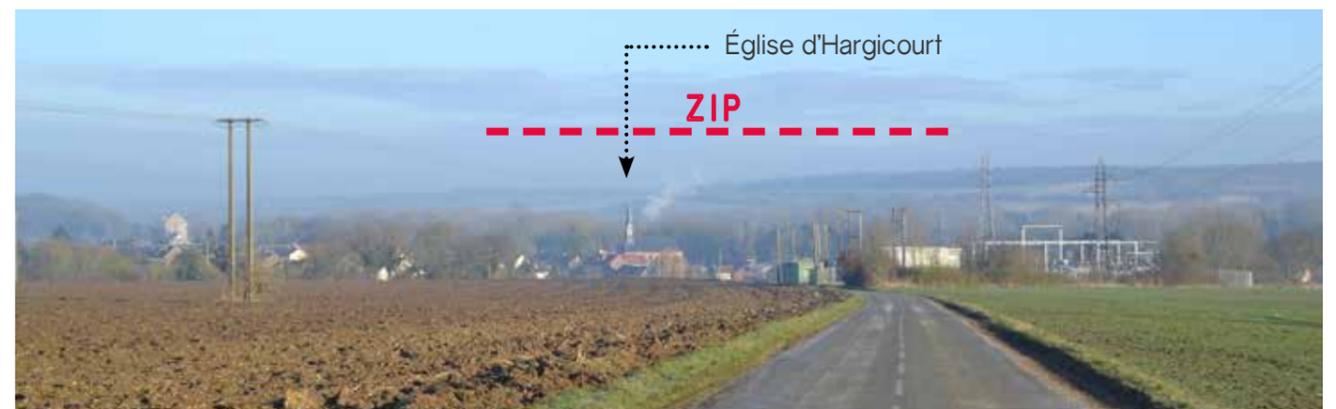


Photo 64 : Vue depuis la RD 483 au sud du bourg d'Hargicourt (© agence Coüasnon)

BRACHES (850 M DE LA ZIP)

IMPLANTATION DU BOURG

Dans la vallée de l'Avre
Vues potentiellement fermées

CENTRE-BOURG

VUES SEMI-OUVERTES

Écrans
>Tissu bâti
>Végétation des espaces privés

Des vues sont possibles depuis la rue principale orientée vers la ZIP

FRANGES URBAINES

orientées vers la zone de projet

VUES FERMÉES

Écrans au 1er Plan
>Jardins privés

Écrans au 2ème Plan
>Ripisylve de l'Avre

 VUES OUVERTES EN DIRECTION DE LA ZIP
 VUES SEMI-OUVERTES EN DIRECTION DE LA ZIP



Photo 65 : Vue depuis le centre de Braches en direction de la ZIP. Le versant oriental de l'Avre est visible à l'horizon

> VALEUR DE L'ENJEU : FORT

■ BRACHES - CONCURRENCE VISUELLE

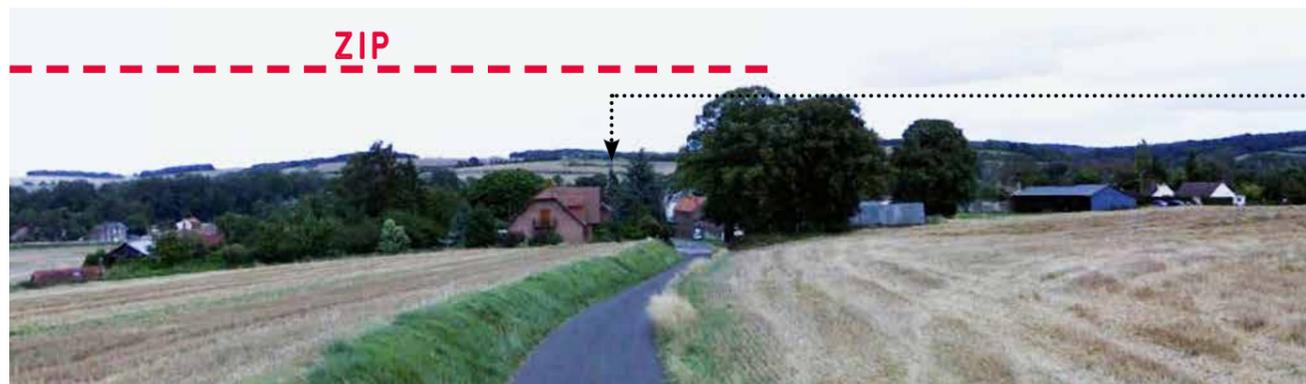
Depuis la RD 256 au sud-ouest du bourg, des effets d'écrasement sont possibles sur la silhouette du village. La partie III dédiée à l'étude des impacts s'attachera à exposer et analyser au travers de photomontages l'effet visuel généré par l'introduction des éoliennes en arrière plan du village du Braches.



Église non protégée visible depuis le sud-ouest du village

Lieu depuis lequel la concurrence visuelle est présumée

Photo 66



Église de Braches

Photo 66 : Vue depuis la RD 256 au sud-ouest du bourg de Braches depuis le versant occidental de la vallée de l'Avre

MOREUIL (2,1 KM DE LA ZIP)

IMPLANTATION DU BOURG

Dans la vallée de l'Avre
Vues potentiellement fermées

CENTRE - BOURG

VUES SEMI-OUVERTES

Écrans
>Tissu bâti
>Végétation des espaces privés

Des vues sont possibles depuis la rue principale orientée vers la ZIP

FRANGES URBAINES

orientées vers la zone de projet

VUES SEMI-OUVERTES

Écrans au 1er Plan
>Jardins privés

Écrans au 2ème Plan
>Bois sur les versants de la vallée

 VUES OUVERTES EN DIRECTION DE LA ZIP
 VUES SEMI-OUVERTES EN DIRECTION DE LA ZIP

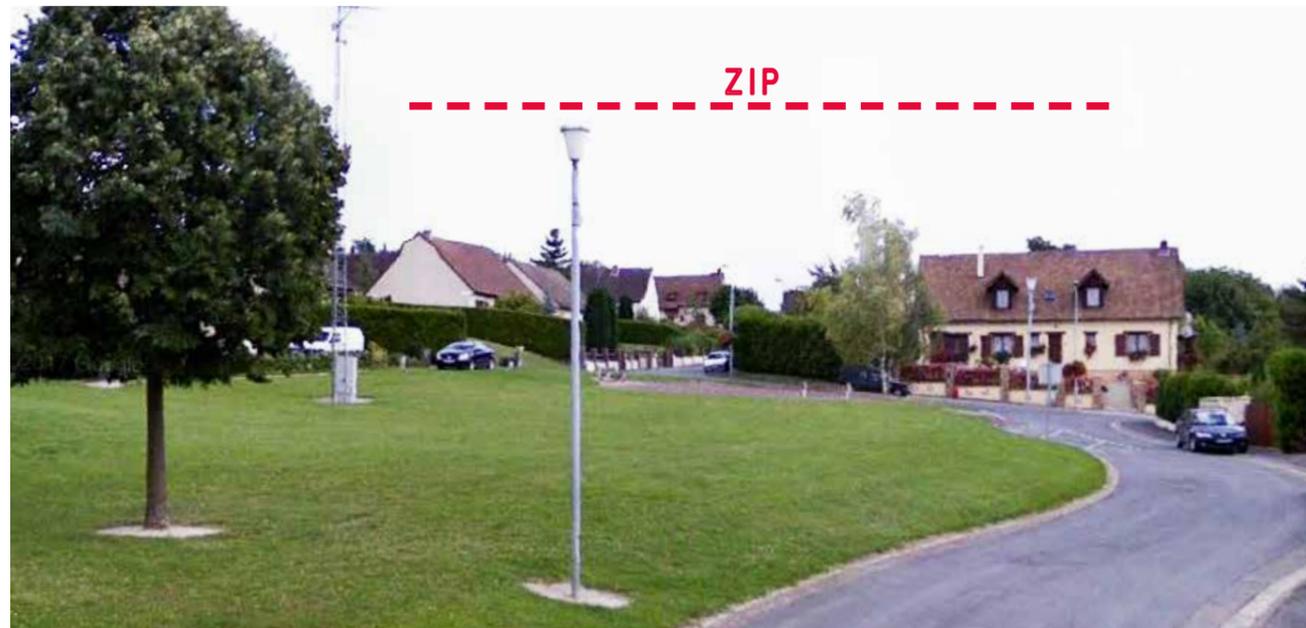


Photo 67 : Vue depuis la frange sud-est de Moreuil en direction du projet éolien

> VALEUR DE L'ENJEU : MODÉRÉ

■ MOREUIL - CONCURRENCE VISUELLE



Du fait des ondulations du relief et de l'implantation du bourg de Moreuil, le bourg apparaît «au dernier moment». Toutefois, depuis les hauteurs de la route communale au nord-ouest du village de Castel, des effets de concurrence visuelle sont possibles sur la silhouette du bourg de Moreuil. La partie III dédiée à l'étude des impacts s'attachera à exposer et analyser au travers de photomontages l'effet visuel généré par l'introduction des éoliennes en arrière plan du village de Moreuil.

Église de Moreuil



Église de Moreuil inscrite au titre des monuments historiques

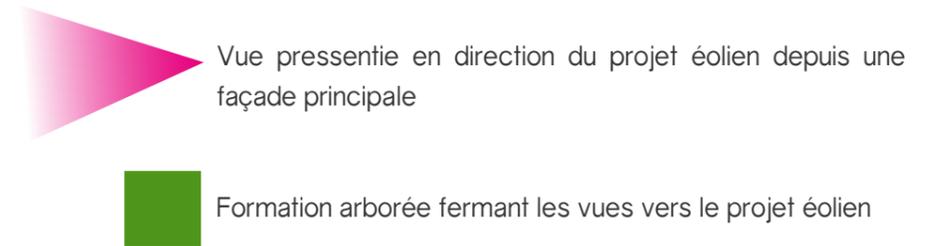


Photo 69 : Vue depuis l'entrée nord de Moreuil, sur la RD 935

1.4.2. LES HAMEAUX

GENONVILLE (1,7 KM DE LA ZIP)	
IMPLANTATION DU HAMEAU	
Dans la vallée de l'Avre Vues potentiellement fermées	
VUE DEPUIS LES FAÇADES PRINCIPALES	
VUES FERMÉES	<p>Écrans au 1er Plan >Bâtiments annexes à vocation agricole</p> <p>Écrans au 2ème Plan >Ripisylve de l'Avre</p>

La ferme de Genonville est implantée au fond de la vallée de l'Avre. Les vues depuis les façades principales de l'habitation sont arrêtées par les constructions annexes à vocation agricole.



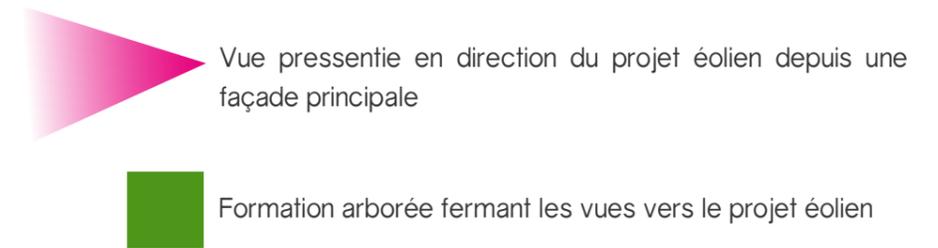
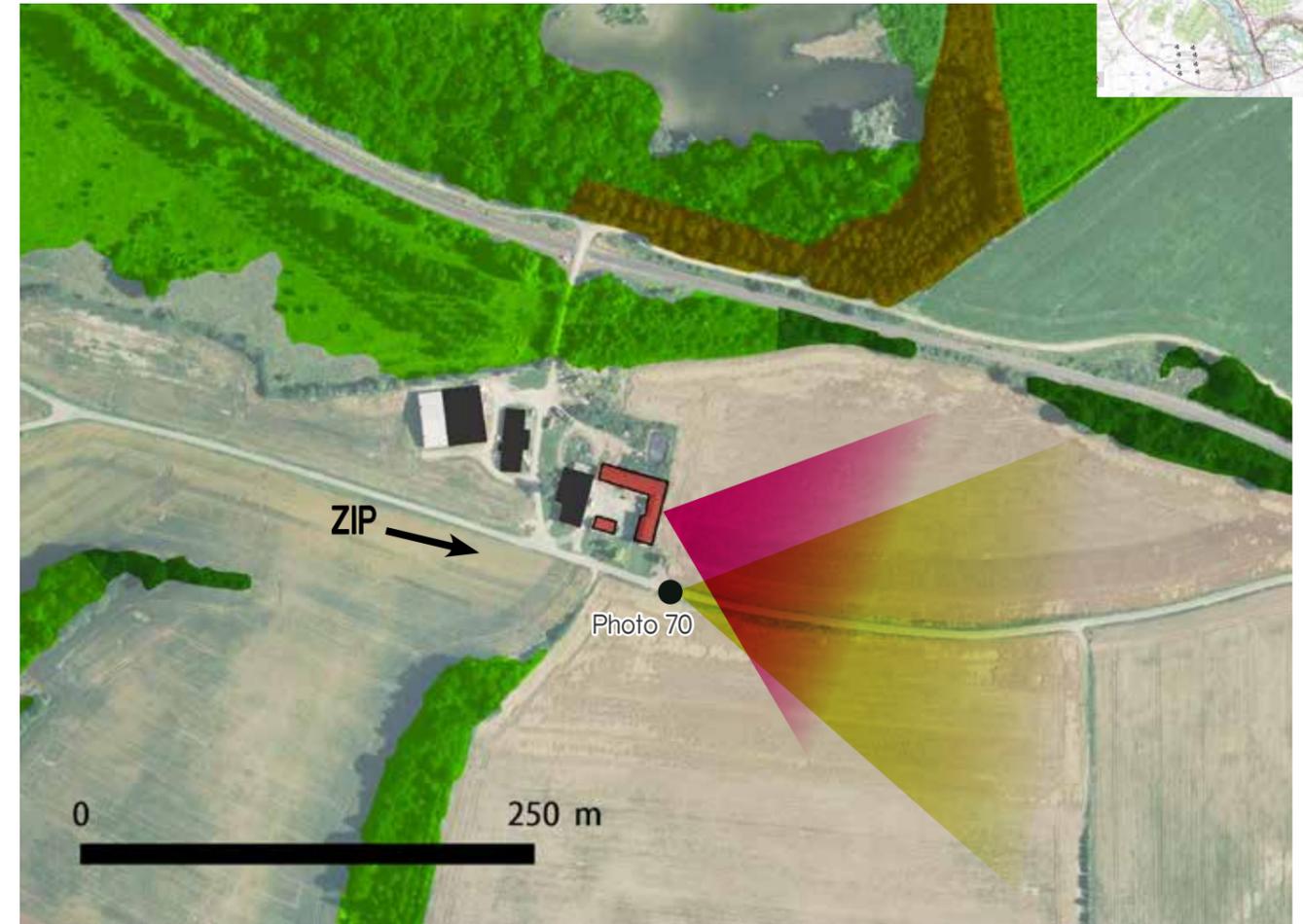
> VALEUR DE L'ENJEU : FAIBLE

ST-RIBERT (1,6 KM DE LA ZIP)	
IMPLANTATION DU HAMEAU	
Dans la vallée de l'Avre Vues potentiellement fermées	
VUE DEPUIS LES FAÇADES PRINCIPALES	
VUES OUVERTES	Écrans au 1er Plan / Écrans au 2ème Plan /

La ferme de St-Ribert est implantée au fond de la vallée de l'Avre. Les vues depuis la façade principale est de l'habitation sont ouvertes en direction du projet éolien.



Photo 70 : Vue à proximité de la ferme de St-Ribert, en direction de la ZIP



> VALEUR DE L'ENJEU : FORT

2 . PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

Il n'est pas recensé dans l'aire d'étude rapprochée, de monument historique, de site protégé ou de patrimoine culturel particulier.

> VALEUR DE L'ENJEU : SANS OBJET

3 . SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

L'analyse de l'état initial de l'aire rapprochée a mis en évidence des enjeux et des sensibilités paysagères qui feront l'objet de photomontages dans l'analyse des impacts. Il s'agit :

> des risques d'effet de miniaturisation des reliefs dans les paysages des vallées de l'Avre et des Trois-Doms (enjeu fort)

> de la modification forte présumée de la perception du paysage quotidien depuis les RD 935 et RD 54 notamment (enjeu fort)

> de la perception depuis l'habitat des villages et bourgs alentours (enjeu très fort à la Neuville-Sire-Bernard, enjeu fort au Plessier-Rozainvillers, enjeu modéré à Pierrepont-sur-Avre et Hargicourt, enjeu fort à Braches, enjeu modéré à Moreuil, enjeu faible à Genonville, et enfin enjeu fort à St-Ribert).

> des risques d'effet d'écrasement et/ou de concurrence visuelle des silhouettes des villages du Plessier-Rozaonvillers, Pierrepont-sur-Avre, Hargicourt et Braches.

122 Les principaux éléments à prendre en compte pour garantir l'insertion du projet sont :

> une implantation cohérente, intelligible géométriquement, et en appui sur des lignes de forces naturelles ou artificielles (accord avec la vallée de l'Avre et les projets éoliens voisins - axe nord-ouest / sud-est),

> la hauteur des éoliennes doit être en accord avec le relief, en évitant un effet de surplomb sur la vallée de l'Avre,

> les enjeux forts recensés vis-à-vis de l'habitat doivent être pris en compte.



Photo 71 : La vallée des Trois-Doms (© agence Couâsnon)

E . SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS



FIGURE 65 : CARTE DE SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS & PATRIMONIAUX 1/2

**PROJET ÉOLIEN
LES VALLAQUINS
LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD (80)**

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire rapprochée : 3 km de la ZIP
- Aire intermédiaire : 10 km de la ZIP
- Aire éloignée : 20 km de la ZIP

- GRADIENT DE SENSIBILITÉ**
- | | | | | | | | | | | | |
|--|-----|--|-------------|--|--------|--|--------|--|------|--|-----------|
| | Nul | | Très faible | | Faible | | Modéré | | Fort | | Très fort |
|--|-----|--|-------------|--|--------|--|--------|--|------|--|-----------|

- CONTEXTE PAYSAGER**
- Relief structurant
 - Vallée
 - Belvédère ou panorama remarquable orienté en direction du projet éolien
 - Bourg, frange bâtie ou hameau présentant une sensibilité vis-à-vis du projet
 - Axe de communication présentant une sensibilité vis-à-vis du projet
- CONTEXTE ÉOLIEN**
- Parc éolien existant / en instruction / autorisé
 - Inter-visibilité entre les parcs
- PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER**
- Monument historique (classé, inscrit)
 - Site protégé (classé, inscrit)
 - Patrimoine mondial de l'UNESCO
 - Cimetière militaire
 - Zone blanche : Secteur sans visibilité théorique vers le projet éolien

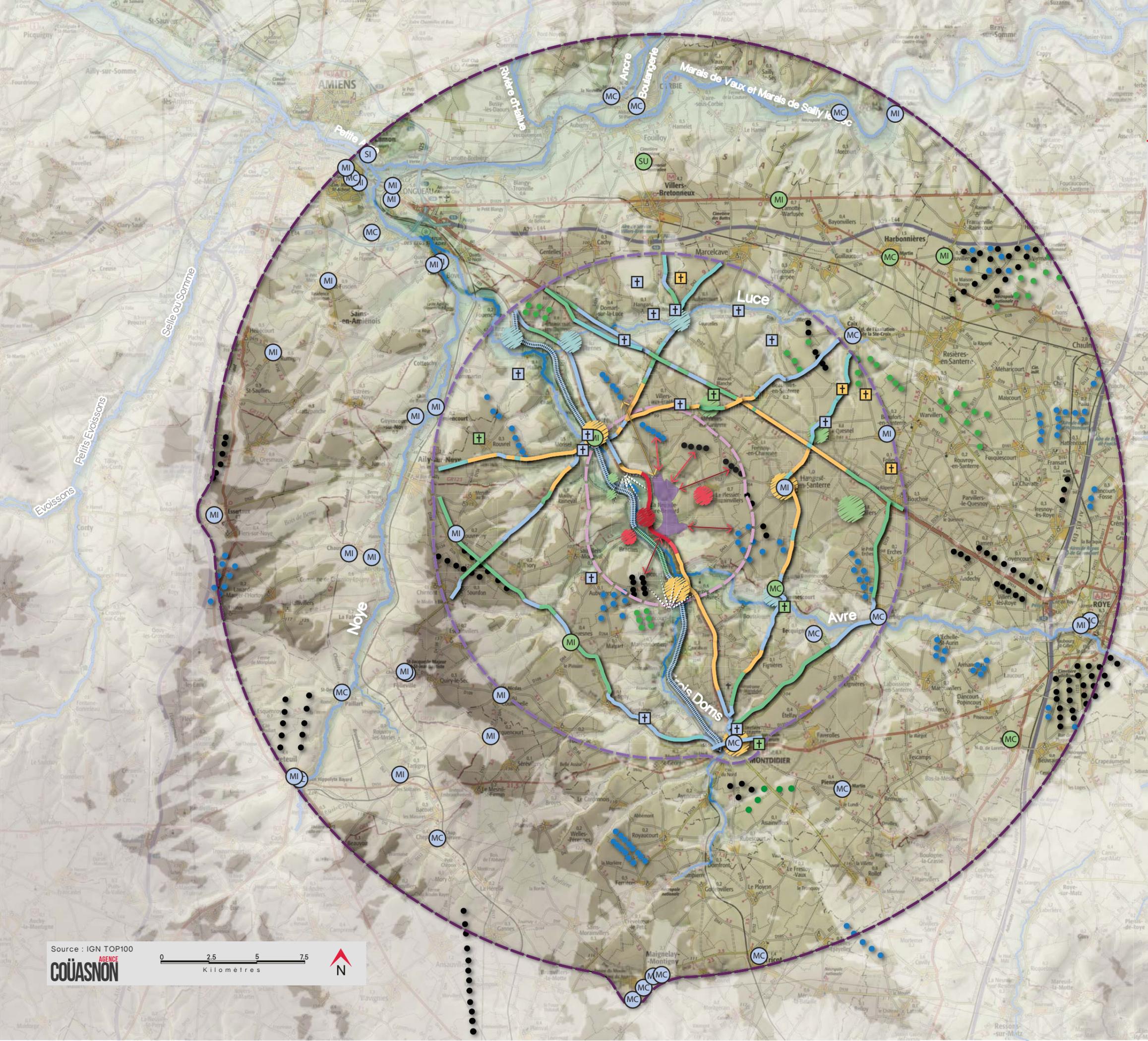


FIGURE 66 : CARTE DE SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS & PATRIMONIAUX 2/2

**PROJET ÉOLIEN
LES VALLAQUINS
LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD (80)**

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire rapprochée : 3 km de la ZIP

GRADIENT DE SENSIBILITÉ

-  Nul
-  Très faible
-  Faible
-  Modéré
-  Fort
-  Très fort

CONTEXTE PAYSAGER

-  Relief structurant
-  Vallée
-  Belvédère ou panorama remarquable orienté en direction du projet éolien
-  Bourg, frange bâtie ou hameau présentant une sensibilité vis-à-vis du projet
-  Axe de communication présentant une sensibilité vis-à-vis du projet

CONTEXTE ÉOLIEN

-  Parc éolien existant / en instruction / autorisé
-  Inter-visibilité entre les parcs

PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER

-  Monument historique (classé, inscrit)
-  Site protégé (classé, inscrit)
-  Patrimoine mondial de l'UNESCO
-  Cimetière militaire

ETUDE DES VARIANTES

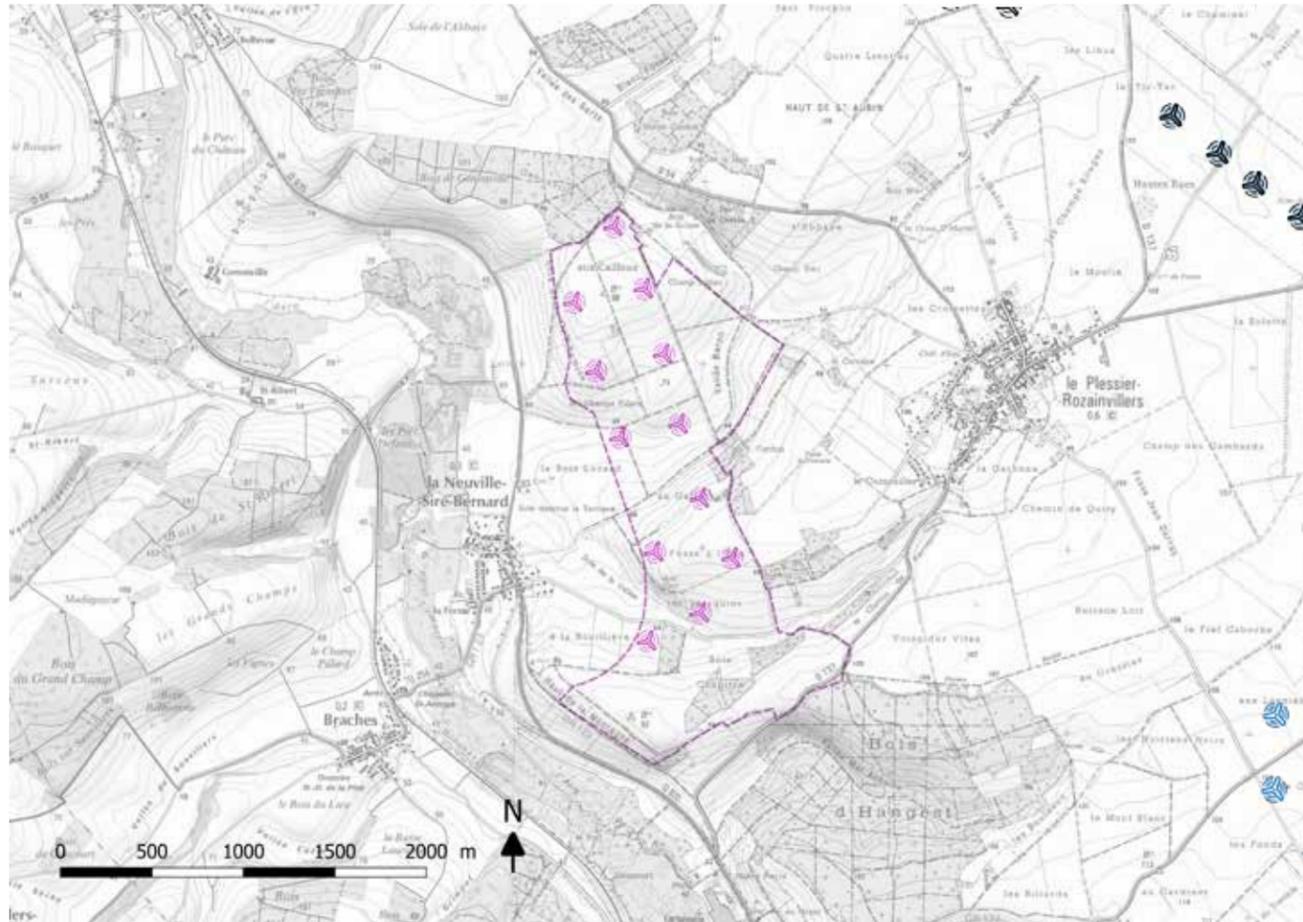
PARTIE 2

PARTIE 2. ÉTUDES DES VARIANTES

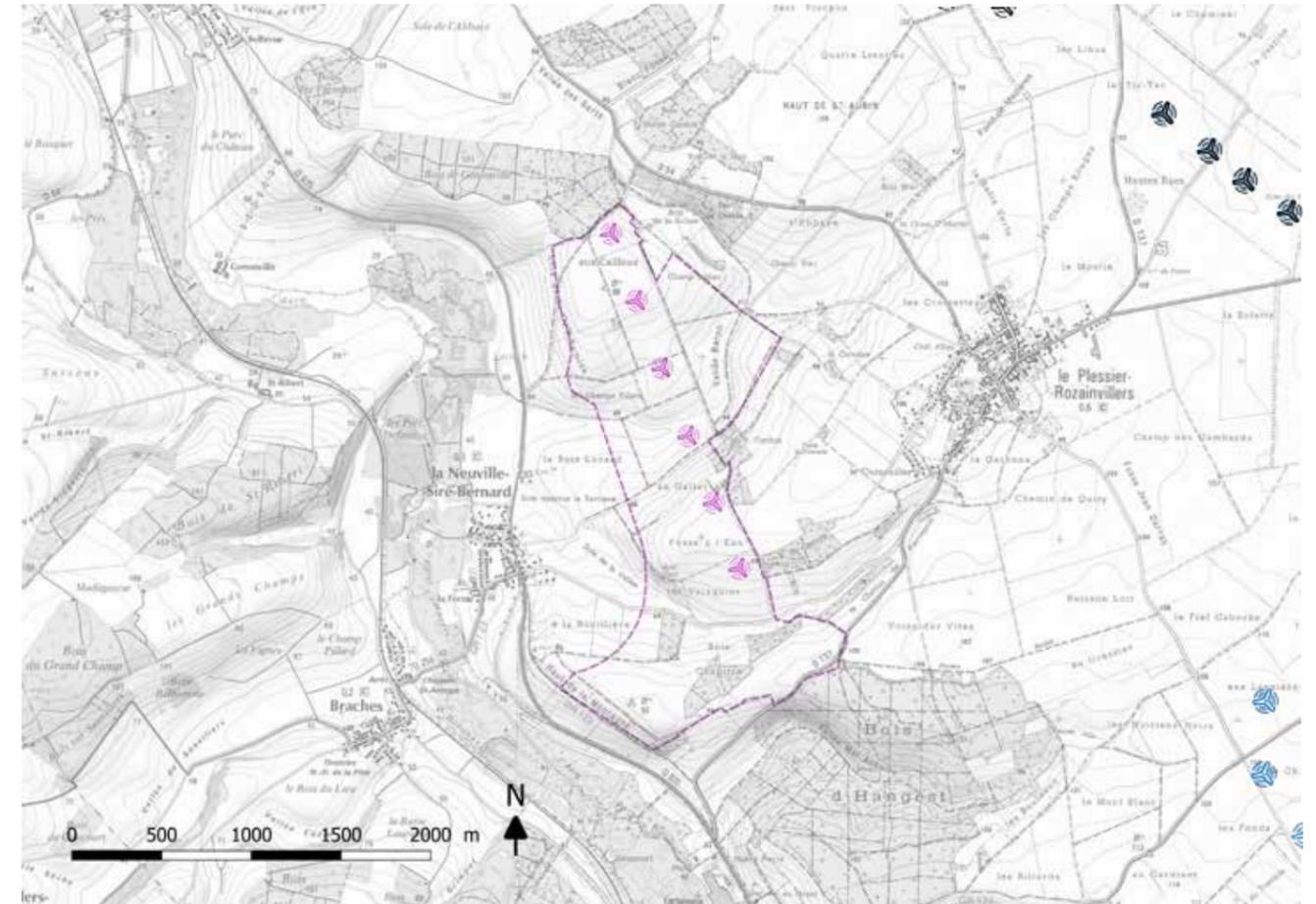
A. PRÉSENTATION DES VARIANTES

Plusieurs variantes d'implantation ont été étudiées dans le but de définir le projet éolien le plus adapté aux caractéristiques et aux différentes contraintes du site. Les scénarii sont inscrits dans une démarche d'évolution du projet dans le temps et dans l'espace (méthode ERC - éviter réduire compenser). Pour le projet éolien les Vallaquins, trois scénarios d'implantation sont ici projetés et comparés. Le scénario 1, le plus ambitieux fut le premier schéma sur lequel les réflexions se sont engagées. Puis, au regard des enjeux paysagers et autres contraintes, les variantes 2 et 3, plus mesurées ont été proposées.

■ SCÉNARIO 1



■ SCÉNARIO 2



•Type d'éolienne	N 117
•Hauteur nacelle / bout de pale	141 m / 199.5 m
•Nombre	12

•Géométrie et cohérence paysagère

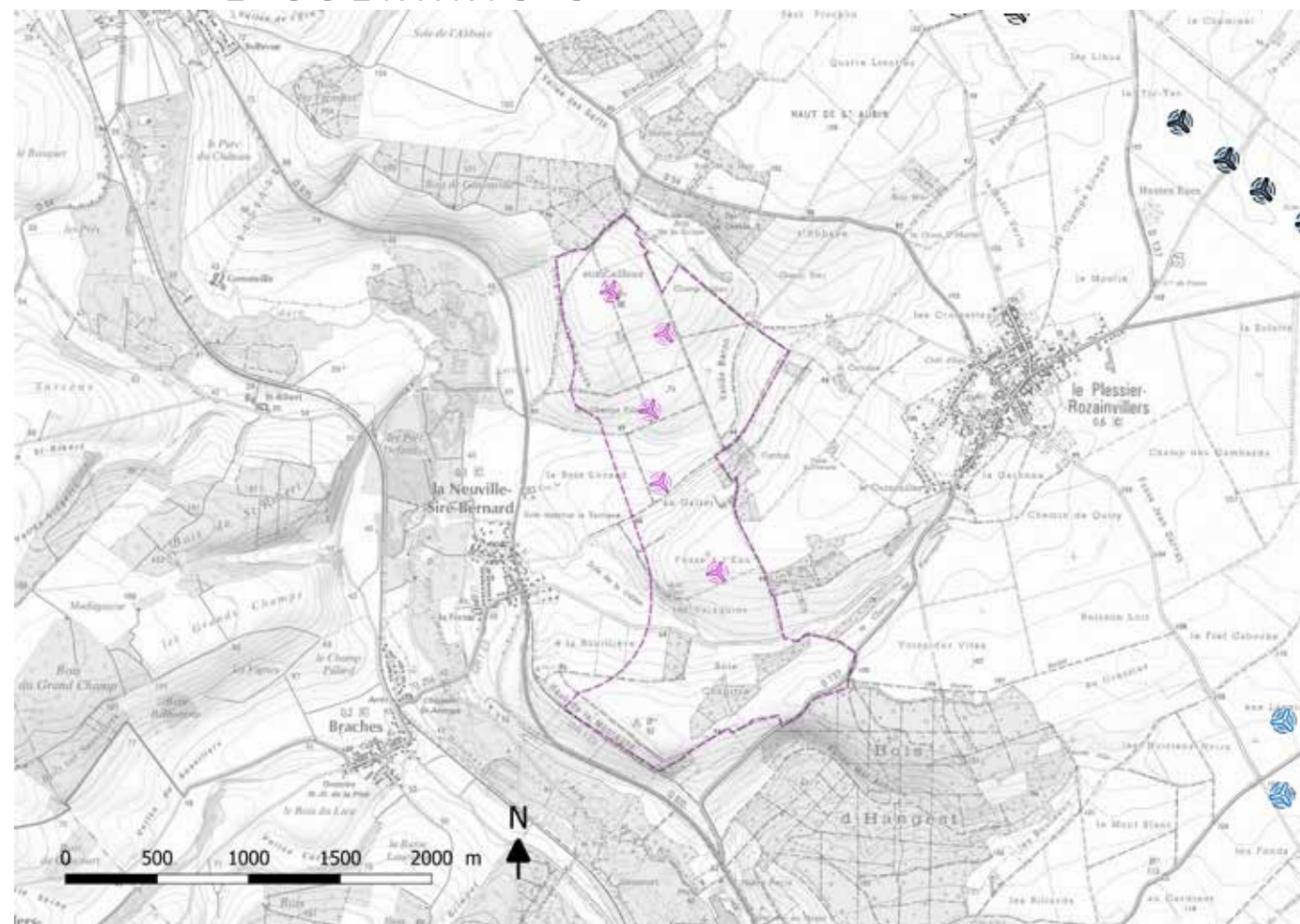
Douze éoliennes sont déployées en créant deux lignes parallèles sur les bords de la vallée de l'Avre. La variante 1 est disposée sur un axe nord-ouest/sud-est, en accord avec les projets et parcs voisins. Si cette variante semble suivre les lignes du paysages (relief, infrastructures routières et contexte éolien), elle occupe néanmoins une assez longue portion des flancs de la vallée, sur un double alignement, impliquant - par conséquent - des chevauchements de turbines renforçant l'impact paysager, notamment depuis le versant occidental et le plateau opposé. Depuis la Neuville-Sire-Bernard, Braches et le Plessier-Rozainvillers notamment, l'occupation horizontale du projet peut générer un effet de saturation dans le paysage (notamment depuis les franges bâties).

•Type d'éolienne	N 117
•Hauteur nacelle / bout de pale	141 m / 199.5 m
•Nombre	6

•Géométrie et cohérence paysagère

La variante 2 est moins ambitieuse que le premier schéma. Une ligne de 6 éoliennes, dont les écartements sont très réguliers, est déployée à l'interface de la vallée de l'Avre et du plateau. De la même façon que précédemment, mais cette fois sans chevauchement d'éoliennes (du fait d'une ligne unique), le projet occupe une assez longue portion des flancs de la vallée. En écho aux parcs éoliens voisins (déploiement d'une ligne simple en accord avec les lignes de force du paysage), l'occupation horizontale du projet peut générer un effet de saturation dans le paysage (moins important que dans le scénario 1), notamment depuis les franges bâties des bourgs de la Neuville-Sire-Bernard, Braches et le Plessier-Rozainvillers. Par ailleurs, la hauteur envisagée risque de générer des effets d'écrasements significatifs.

■ SCÉNARIO 3



-  Parc éolien en projet
-  Parc éolien en service
-  Parc éolien autorisé

•Type d'éolienne	N 117
•Hauteur nacelle / bout de pale	91 m / 149.5 m
•Nombre	5

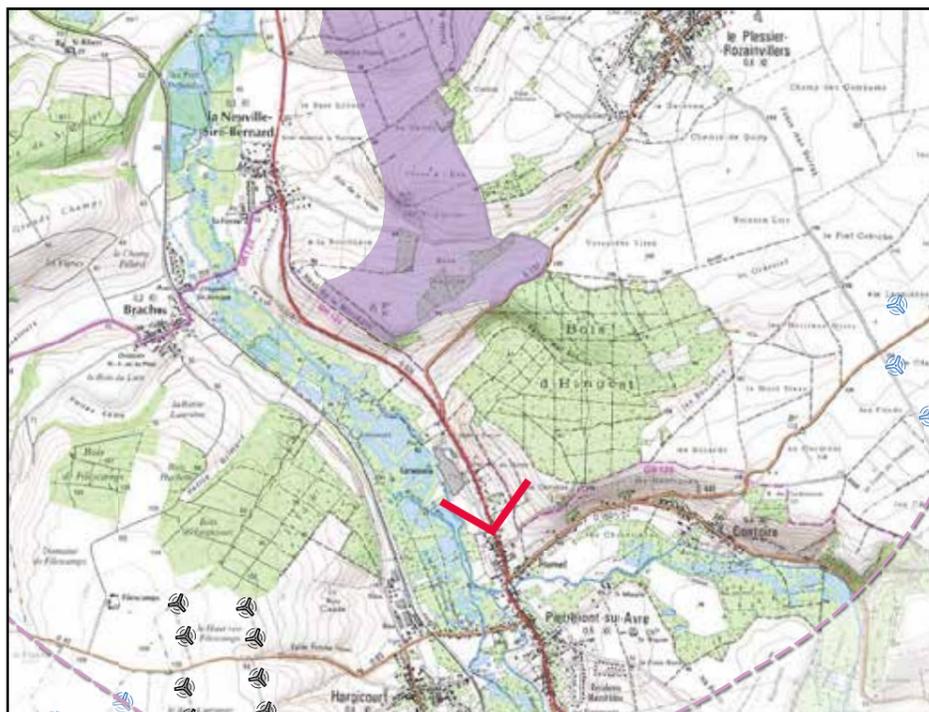
•Géométrie et cohérence paysagère

La variante 3 est la plus mesurée, avec 5 éoliennes dont la hauteur est moins ambitieuse, et dont le positionnement évite les parties basses du périmètre d'implantation. Elle est orientée de la même façon que les scénarios 1 et 2 : nord-ouest/sud-est - en écho aux parcs éoliens voisins et en appui sur les lignes de force (relief, infrastructures routières, contexte éolien). Ce schéma d'implantation propose une ligne unique formant une sinusoïde (une quinconce), dont les inter-distances sont relativement régulières (éloignement des haies et bosquets). L'emprise horizontale est moins importante que les scénarios 1 et 2, même si ce schéma peut générer des effets de saturation dans le paysage depuis les bourgs de la Neuville-Sire-Bernard, Braches et le Plessier-Rozainvillers (une analyse de la saturation visuelle est réalisée par le biais des photomontages de comparaison des variantes, des photomontages du scénario retenu et d'un chapitre dédié à l'étude de la saturation depuis les bourgs à enjeux).

B . COMPARAISON DES VARIANTES

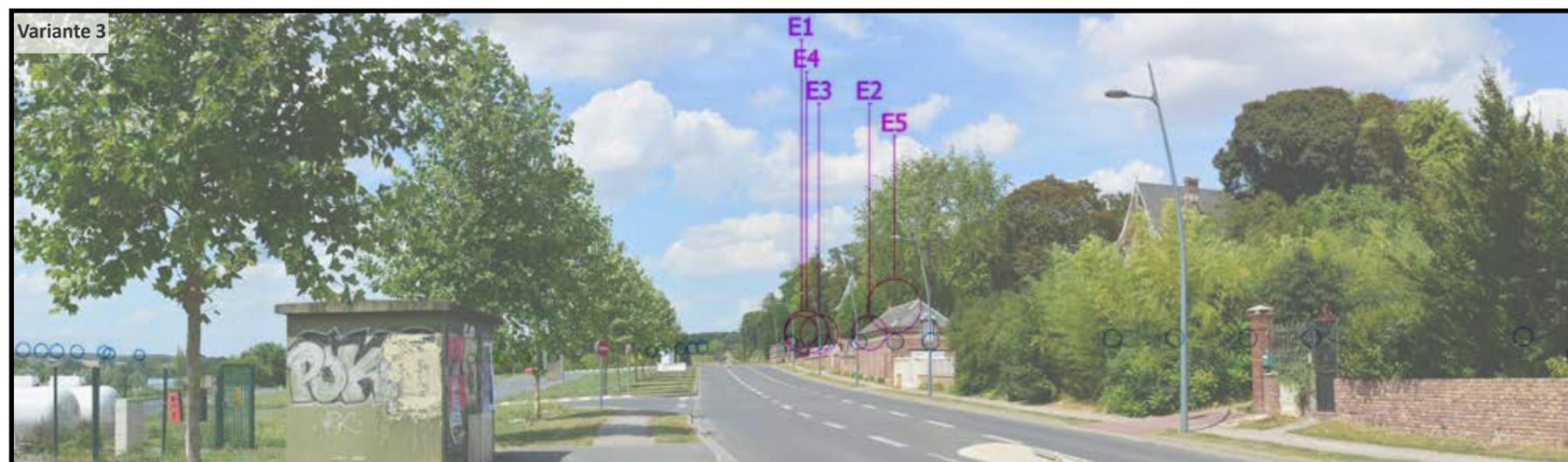
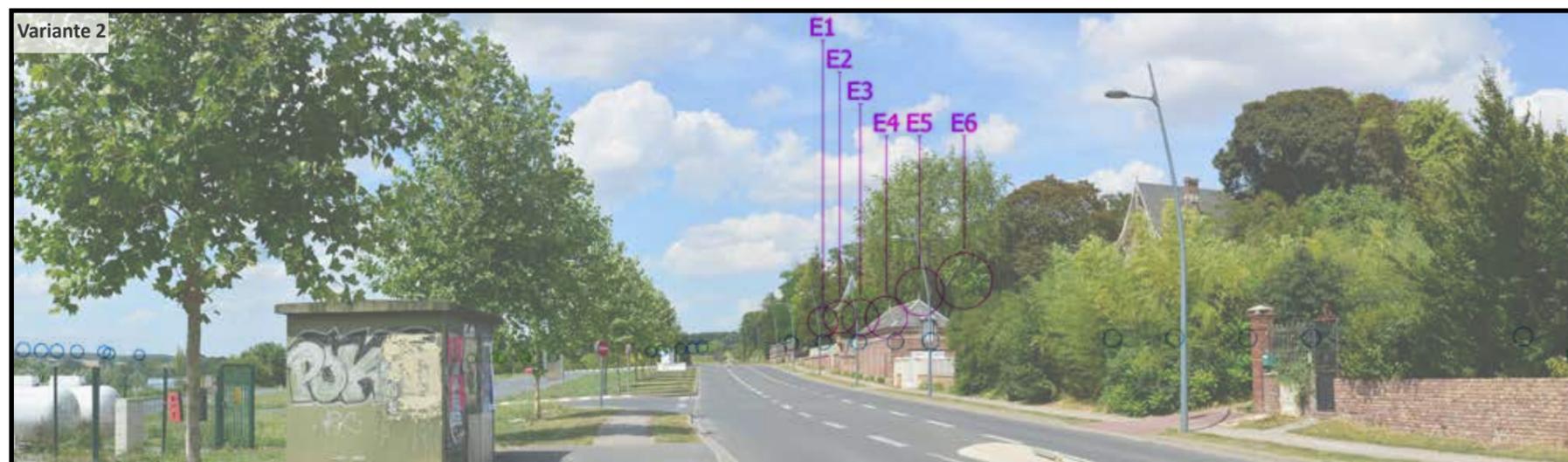
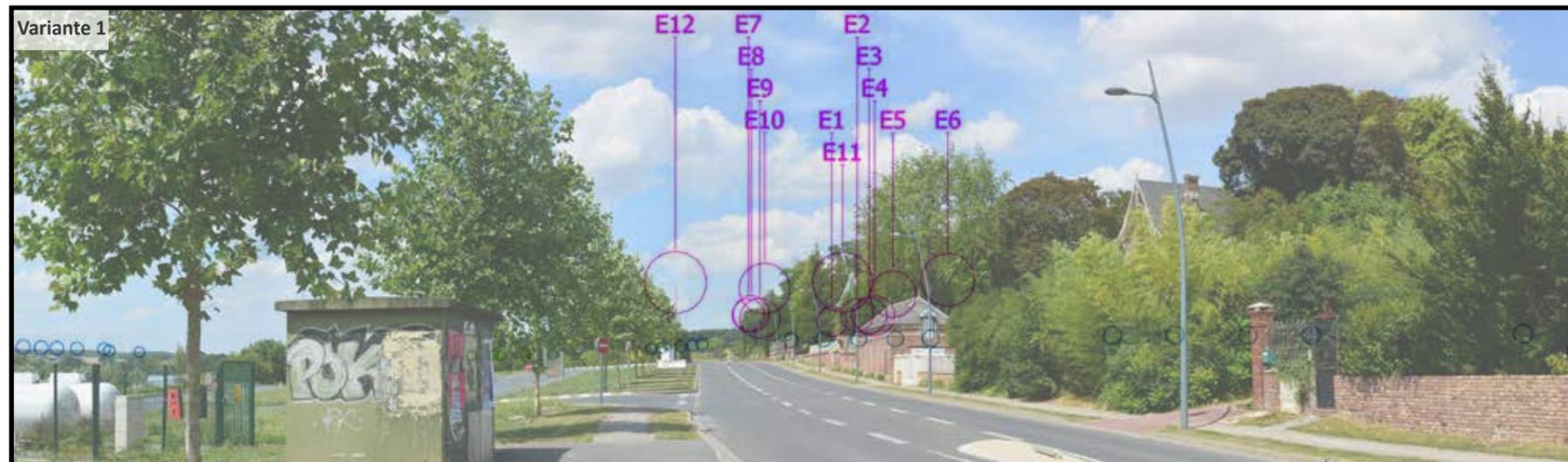
1 . PHOTOMONTAGES DE COMPARAISON

■ VUE DEPUIS LA SORTIE NORD DE PIERREPONT-SUR-AVRE SUR LA RD 935 (PHOTOMONTAGE N°64)



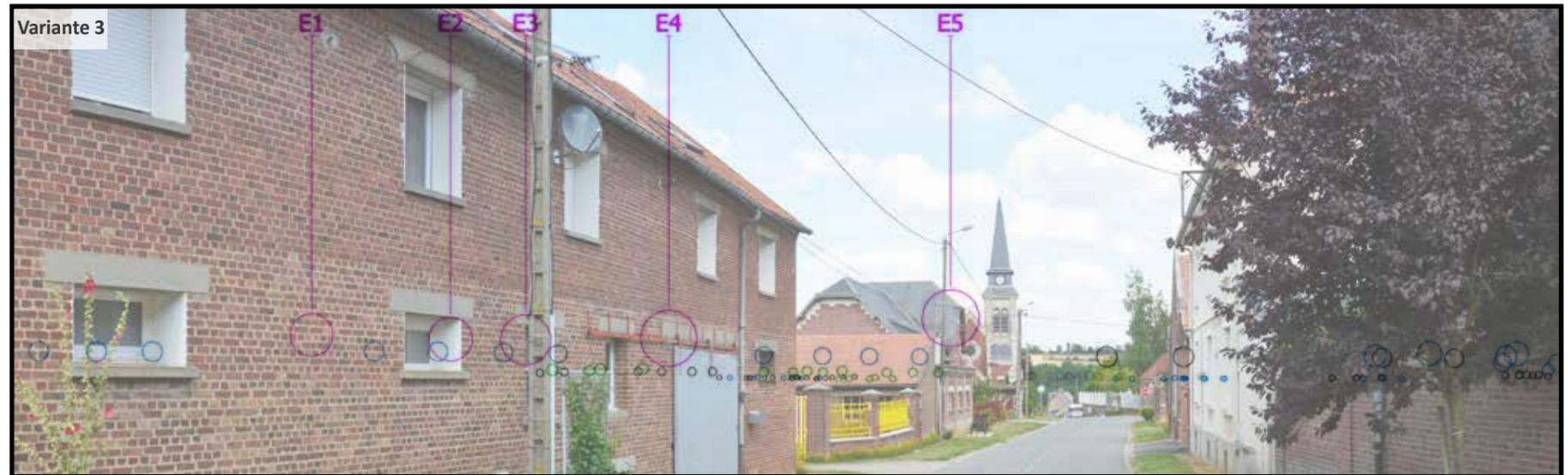
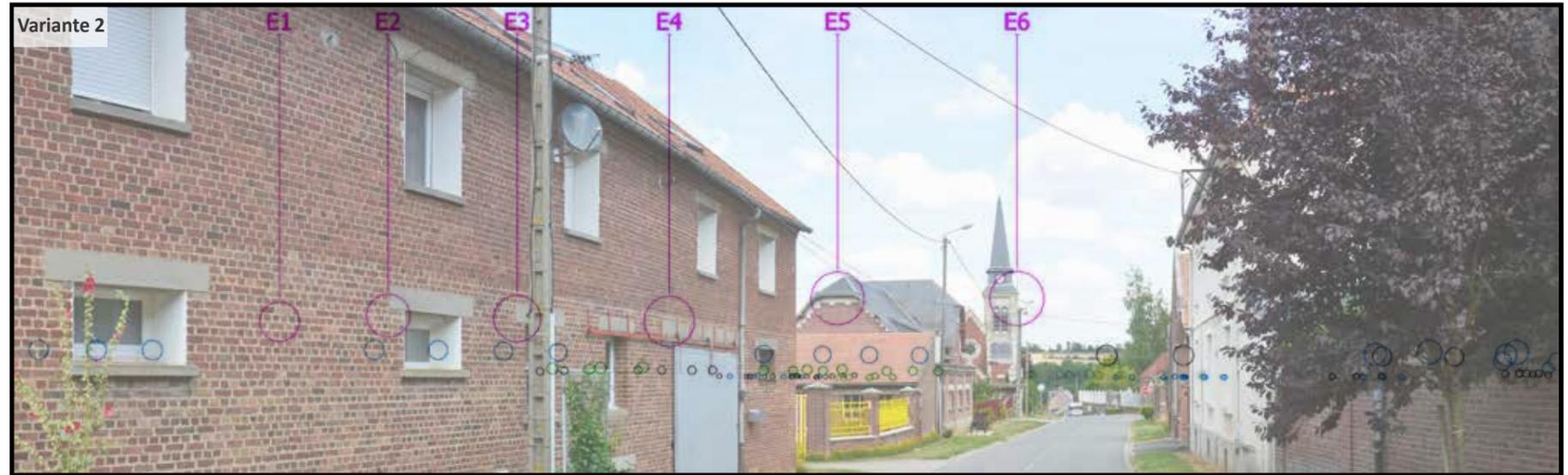
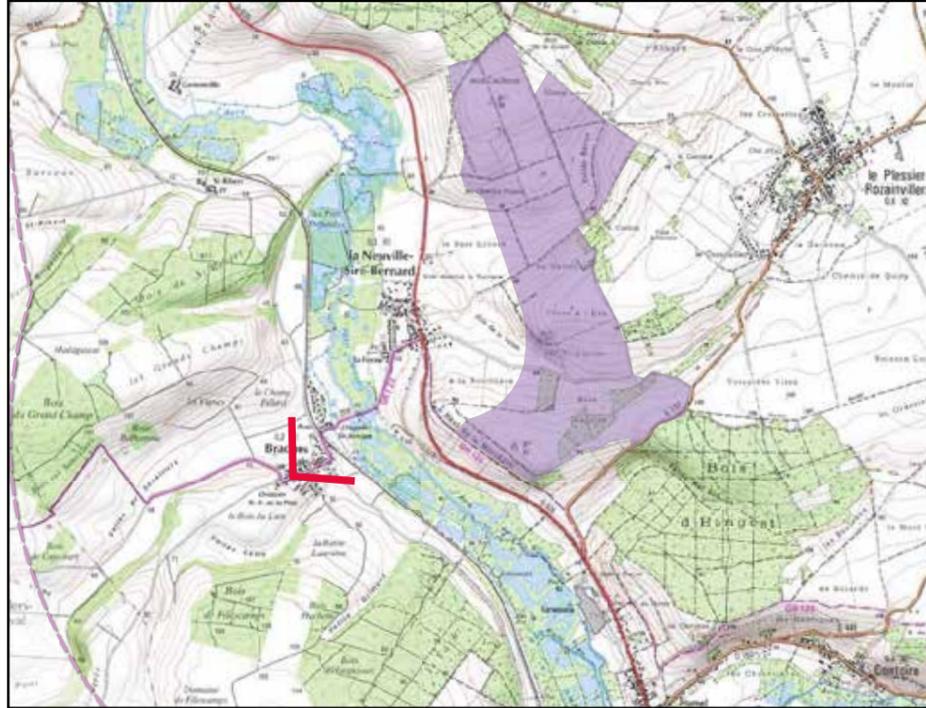
À la sortie nord de Pierrepont-sur-Avre, la RD 935 est orientée en direction de la zone d'implantation. La modification du paysage quotidien depuis le bourg peut-être conséquente, de même que l'effet d'écrasement, compte tenu de la proximité du projet, et des composantes paysagères (notamment le bâti et la végétation des espaces publics et des jardins). Deux éoliennes du scénario 1 sont visibles en fond de perspective - elles marquent ce paysage et modifient notablement la perception quotidienne depuis ce lieu de vie fréquenté et habité.

Les variantes 2 et 3 ne sont, quant à elles, pas perceptibles, les éoliennes de ces deux schémas d'implantation sont totalement masquées par la végétation très riche des espaces privés qui borde cet axe routier structurant.



○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien les Vallaquins

■ VUE DEPUIS LE CENTRE DE BRACHES (PHOTOMONTAGE N°68)



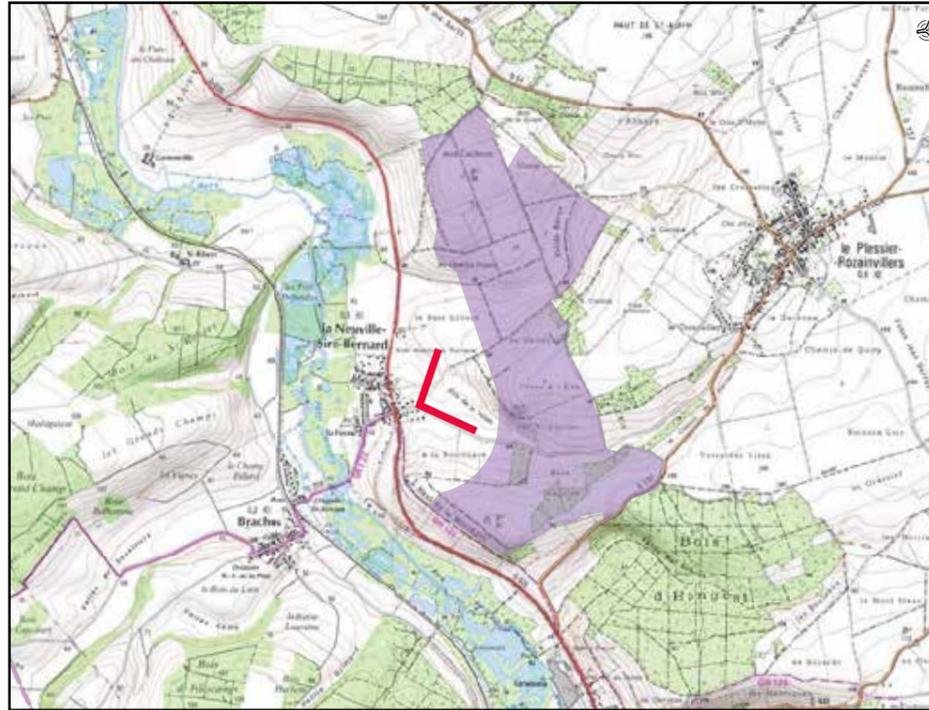
Braches est un des bourgs identifié comme très sensible au regard du site d'implantation et du projet éolien (cf état initial en partie I). Depuis la rue centrale du village, les vues sont cadrées par le bâti et portent sur le versant opposé accueillant le projet. Au deuxième plan, l'église du village est le point d'appel visuel le plus significatif. De la même façon que le photomontage de comparaison précédent, les niveaux d'impact paysager sont très contrastés entre les trois scénarios proposés. Cinq éoliennes du scénario 1 sont visibles - en partie - de part et d'autre du clocher de l'église. Sans effet d'écrasement, le projet éolien génère une concurrence visuelle très significative sur la silhouette de l'édifice et modifie profondément la perception du paysage quotidien depuis ce lieu de vie.

Le scénario 2, beaucoup plus discret que le premier schéma, présente deux éoliennes en partie visible, - l'une par chevauchement du clocher, l'autre émergeant au-dessus des toits des habitations. La modification du paysage quotidien est significative.

Enfin, concernant la variante 3, beaucoup plus discrète de part sa hauteur : un fragment du rotor d'une éolienne pourra être visible depuis un point très ponctuel du centre du village, au-dessus des toits des habitations. L'impact paysager sur la silhouette de l'église et le centre-bourg est assez peu significatif.

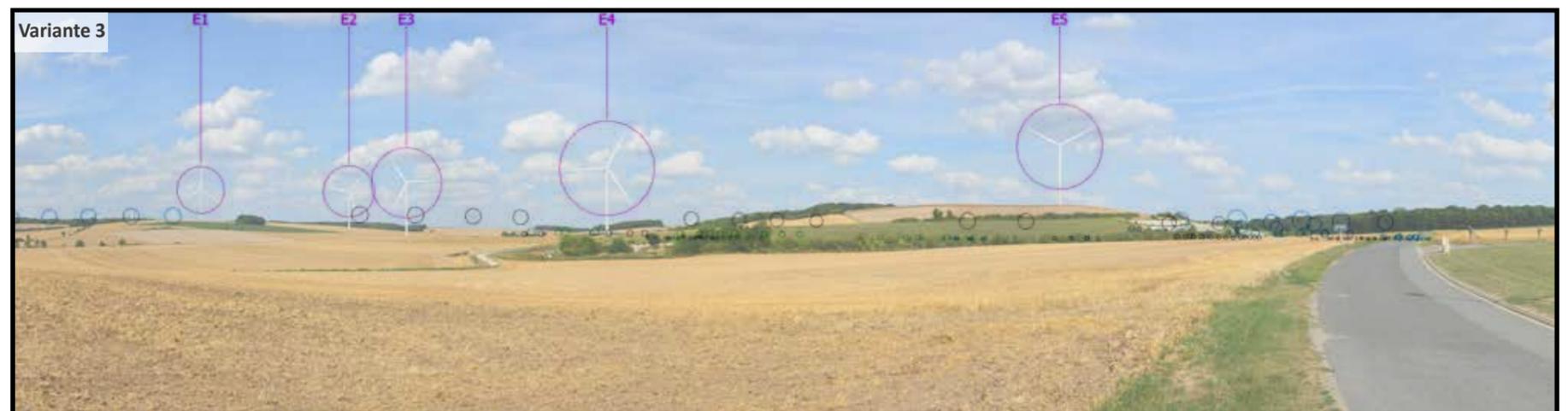
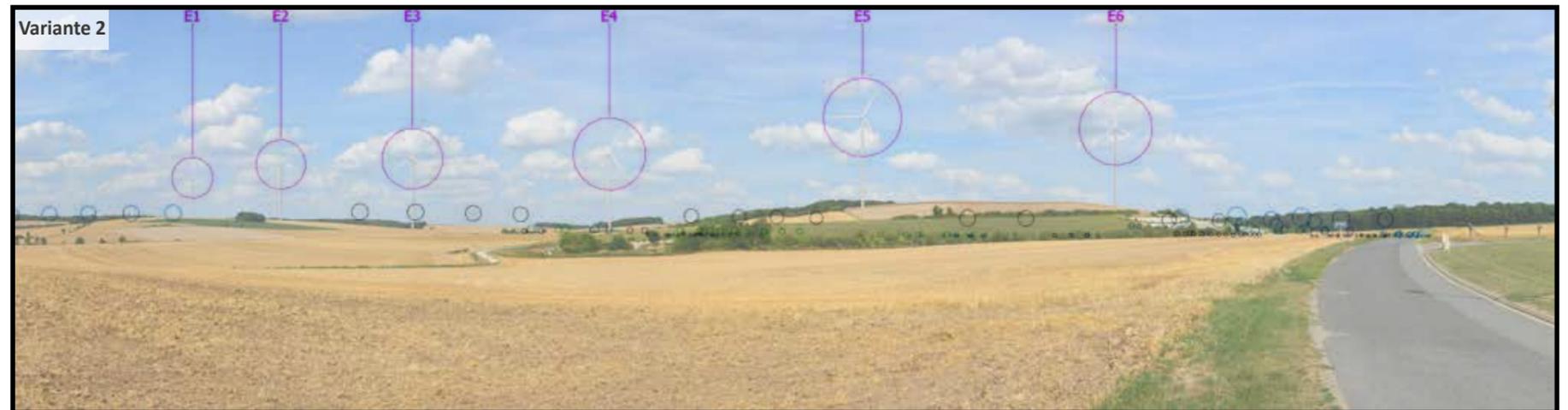
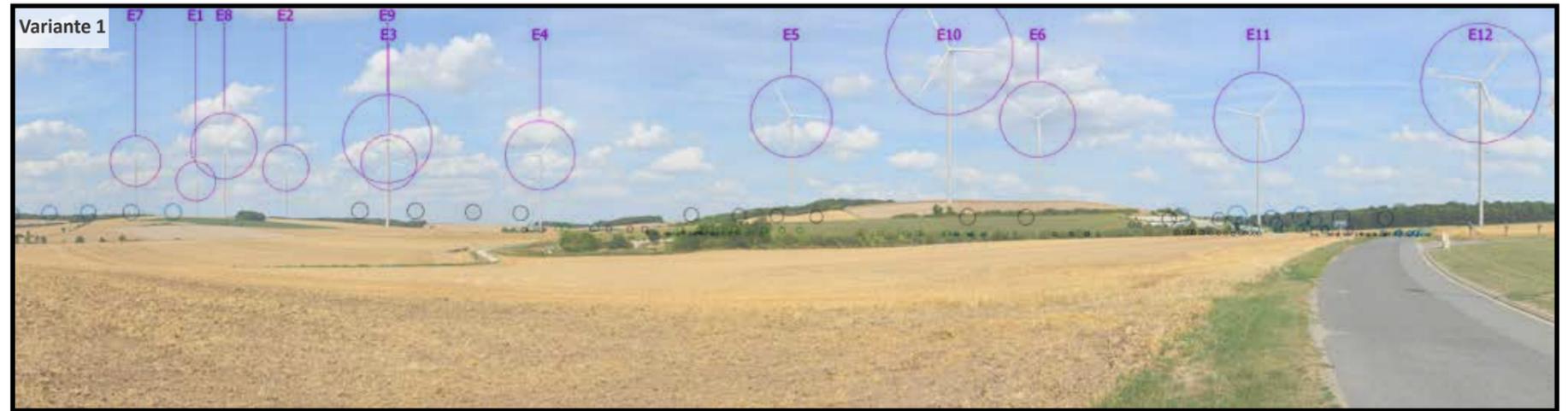
○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien les Vallaquins

■ VUE DEPUIS LA SORTIE EST (FRANGE URBAINE) DE LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD EN DIRECTION DU PROJET ÉOLIEN (PHOTOMONTAGE N°74)



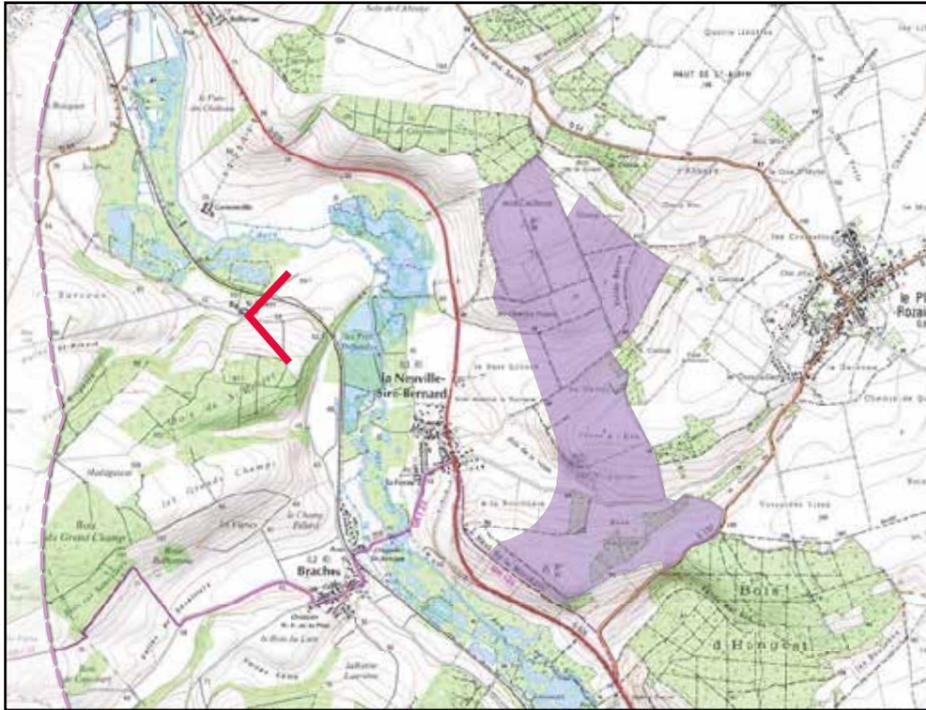
À la sortie est de la Neuville-Sire-Bernard, la perception du paysage illustré est représentatif des vues depuis la frange urbaine. Les éoliennes des parcs éoliens des Terres de l'Abbaye, de Santerre Energies et du Champ Perdu sont visibles à l'horizon, en partie tronqués par le relief et les masses boisées qui épousent les ondulations de la topographie.

Dans les trois cas, le projet, très proche de l'observateur, est totalement visible. Néanmoins l'emprise visuelle horizontale diffère, de même que les perturbations visuelles liées aux chevauchements des éoliennes ; en effet, la variante 1 occupe le plus grand angle et des superpositions de rotors sont observés. Les scénarios 2 et 3 ont, pour ainsi dire, la même emprise visuelle, la variante 2 propose un projet très régulier et rythmé, le schéma 3 semble quant à lui moins organisé et structuré, du fait des inter-distances variables depuis ce point de vue.

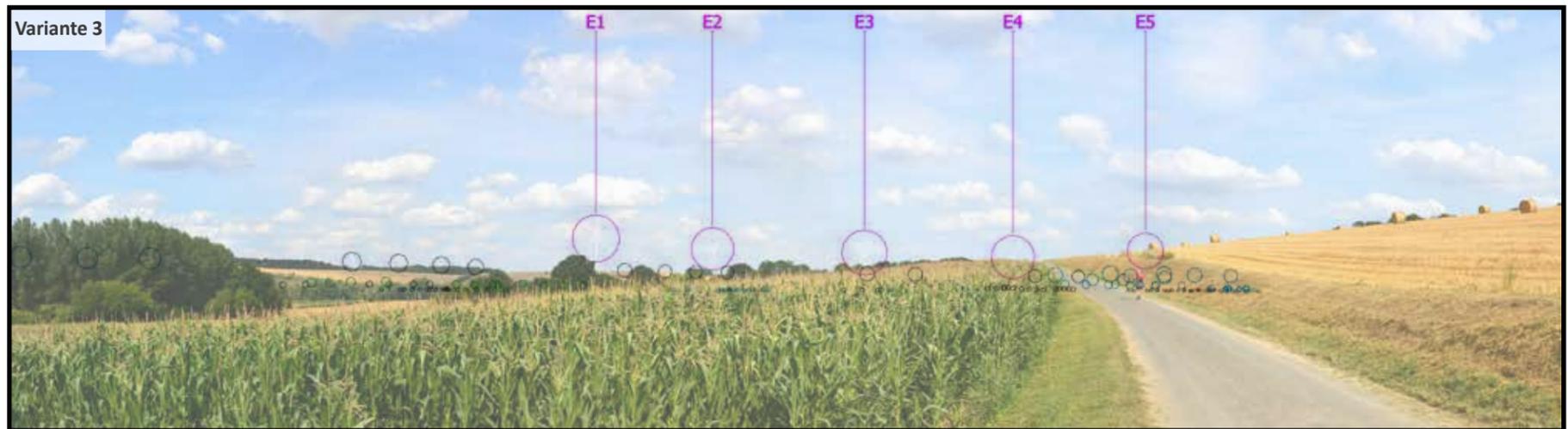
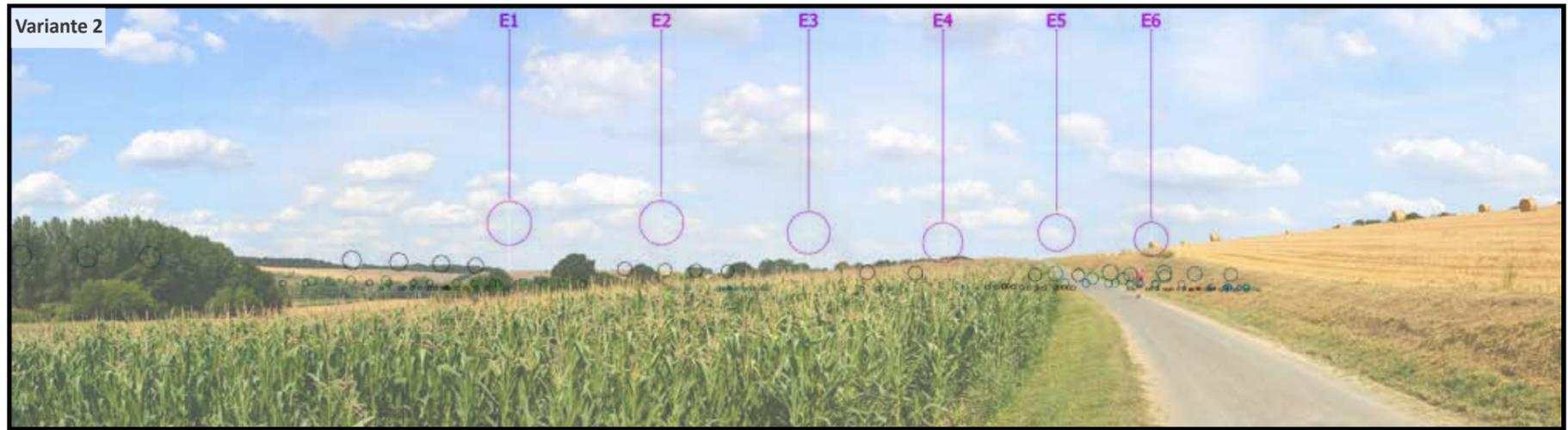
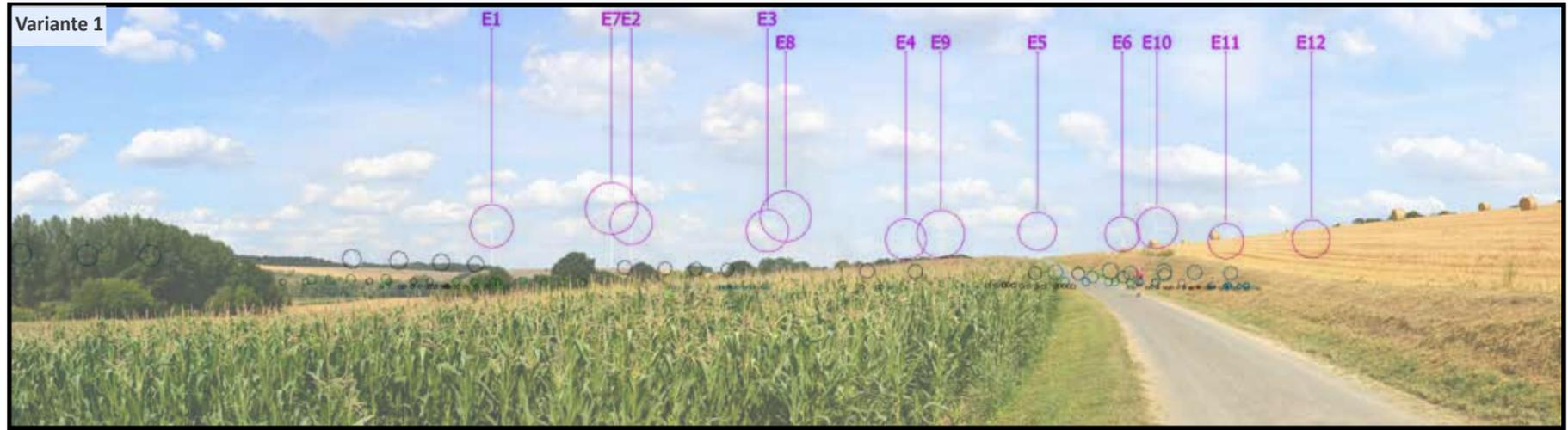


○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien les Vallaquins

■ VUE DEPUIS LE HAMEAU ST-RIBERT AU FOND DE LA VALLÉE DE L'AVRE (PHOTOMONTAGE N°77)

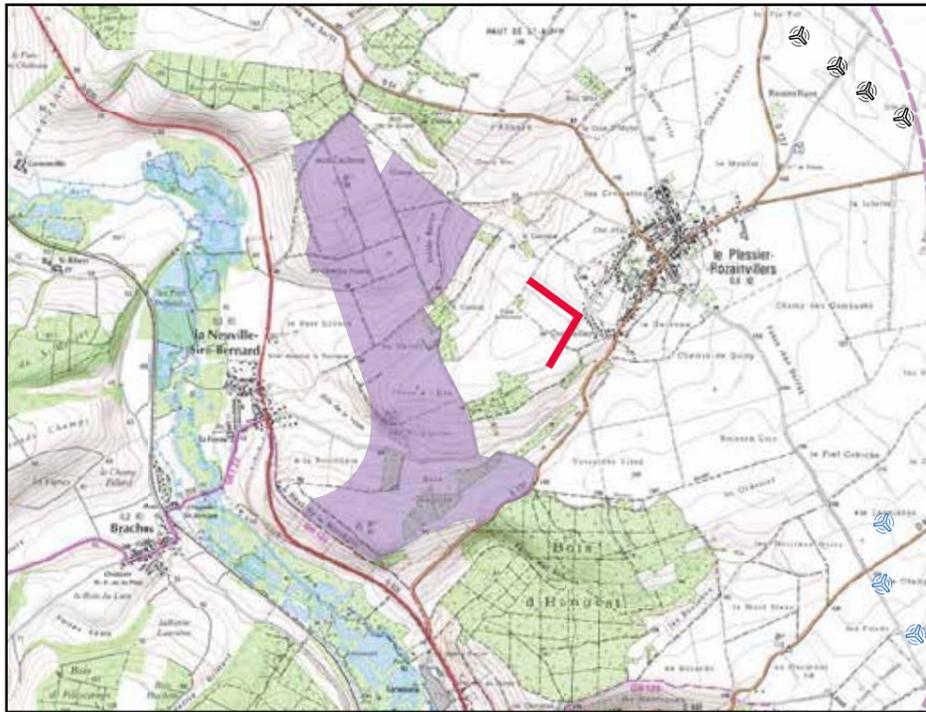


Au fond de la vallée de l'Avre, une habitation du hameau St-Ribert présente une façade principale orientée en direction de la zone d'implantation potentielle. La prégnance visuelle est décroissante avec l'évolution des variante 1 à 3. Le schéma 1 présente de nombreuses éoliennes visibles et des chevauchements qui perturbent la lecture du projet. Les éoliennes de la variante 2 sont déployées à l'horizon et modifient la perception du paysage quotidien. Le scénario 3 propose des éoliennes dont la hauteur apparente est moins significative (pour rappel V1 et V2 : 199,5 m bout de pale / V3 : 149,5 m).

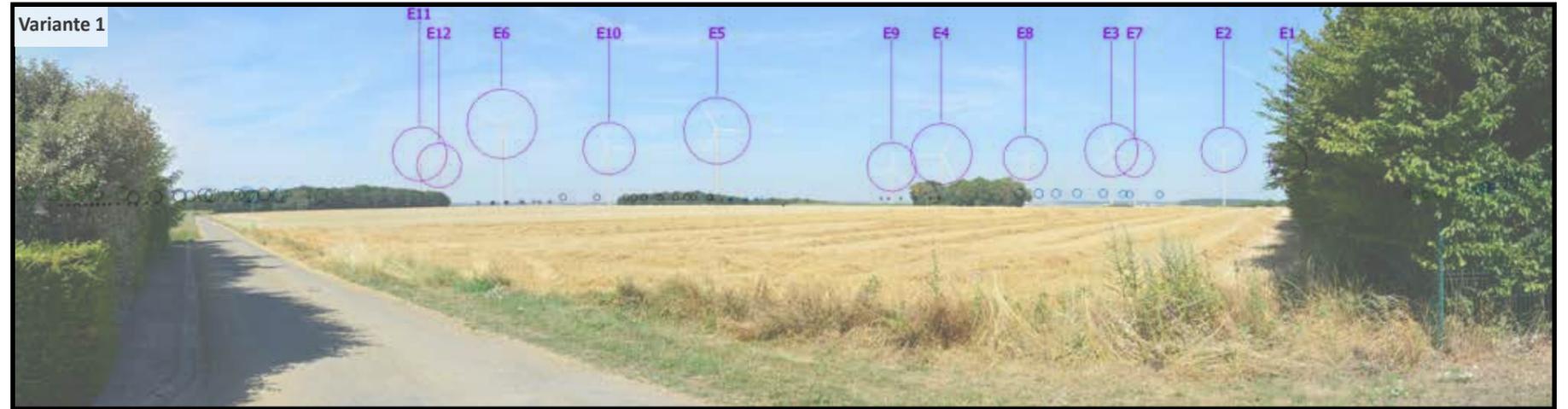


○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien les Vallaquins

■ VUE DEPUIS LA FRANGE URBAINE SUD-OUEST DU PLESSIER-ROZAINVILLERS (PHOTOMONTAGE N° 84)

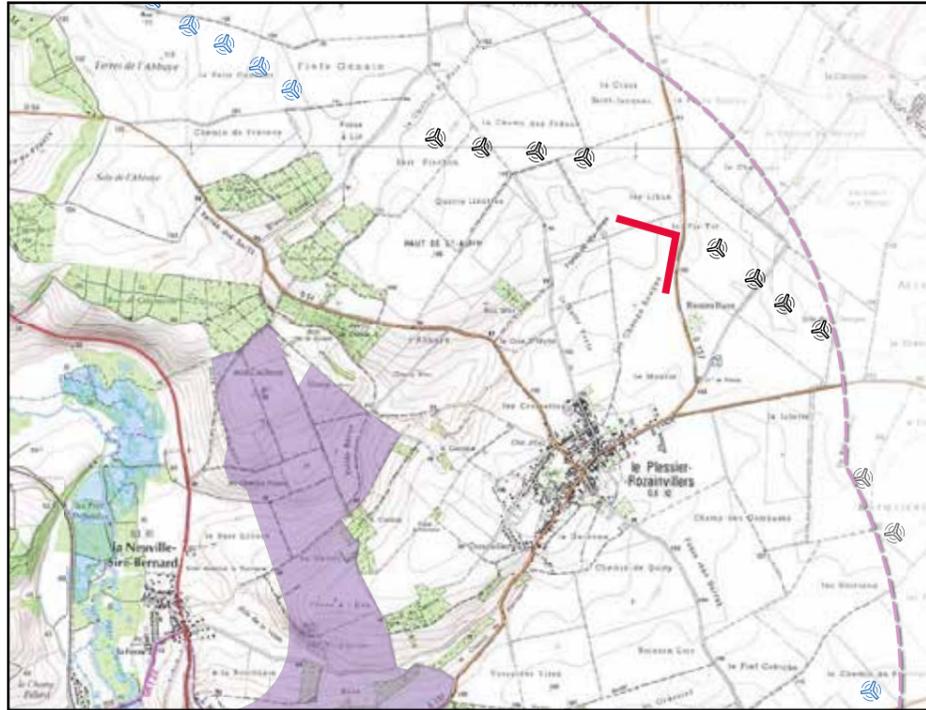


À la sortie sud-ouest du Plessier-Rozainvillers, la perception du paysage illustré est représentatif des vues depuis la frange urbaine (les jardins filtrent malgré tout les vues vers le paysage accueillant le projet éolien au sud-ouest). De la même façon que précédemment, la prégnance visuelle est décroissante avec l'évolution des variante 1 à 3. Le schéma 1 présente de nombreuses éoliennes visibles et des chevauchements qui perturbent la lecture du projet. Les éoliennes de la variante 2 sont déployées à l'horizon et modifient la perception du paysage quotidien. Le scénario 3 propose des éoliennes dont la hauteur apparente est moins significative (le relief tronque une partie des mâts des éoliennes).

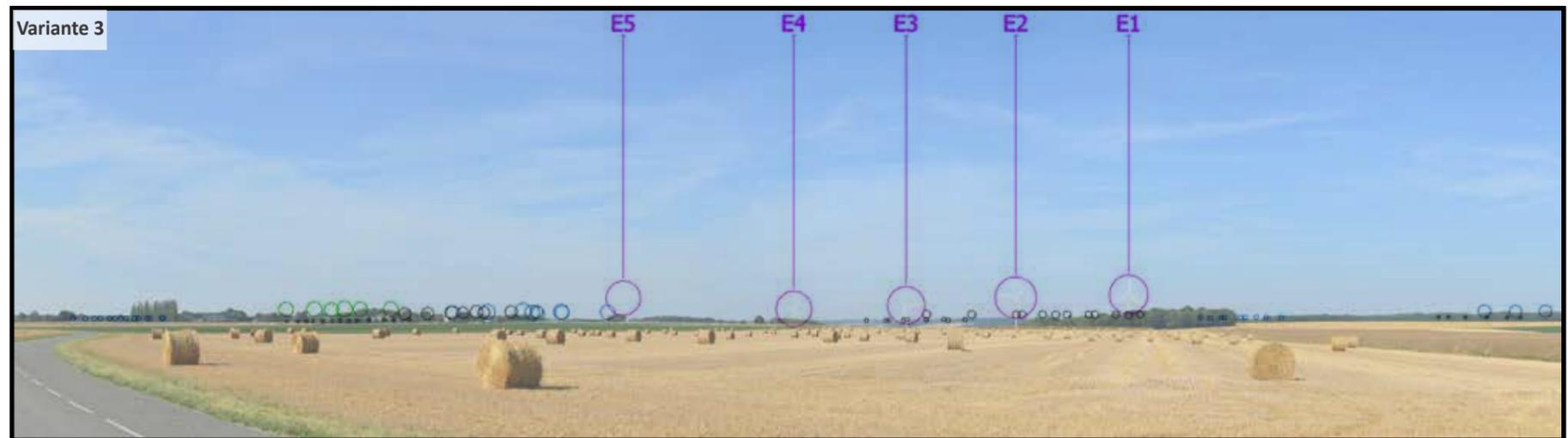
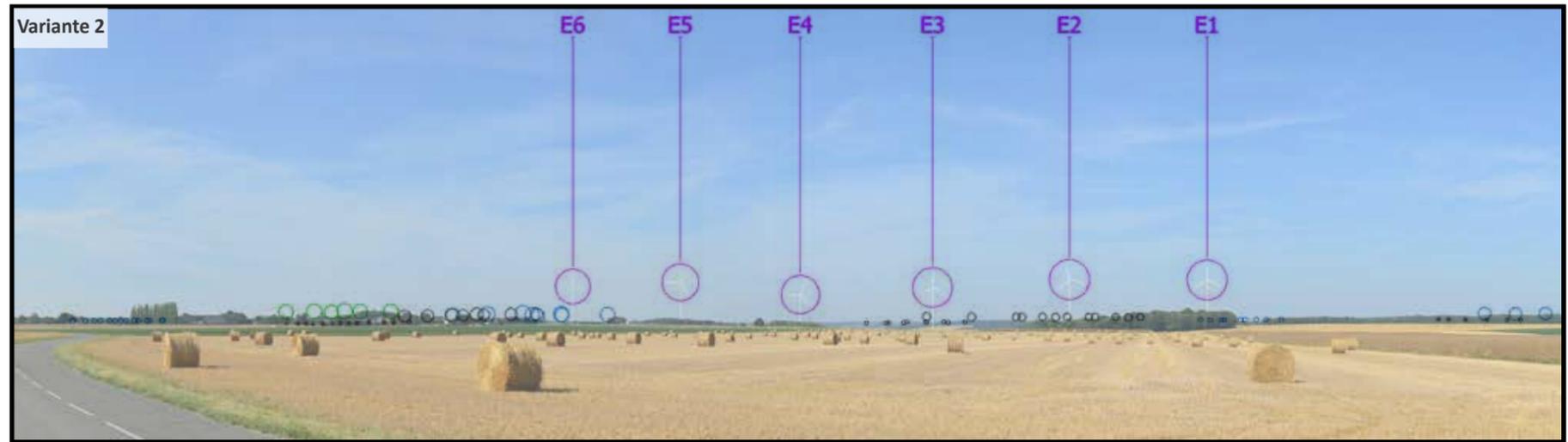
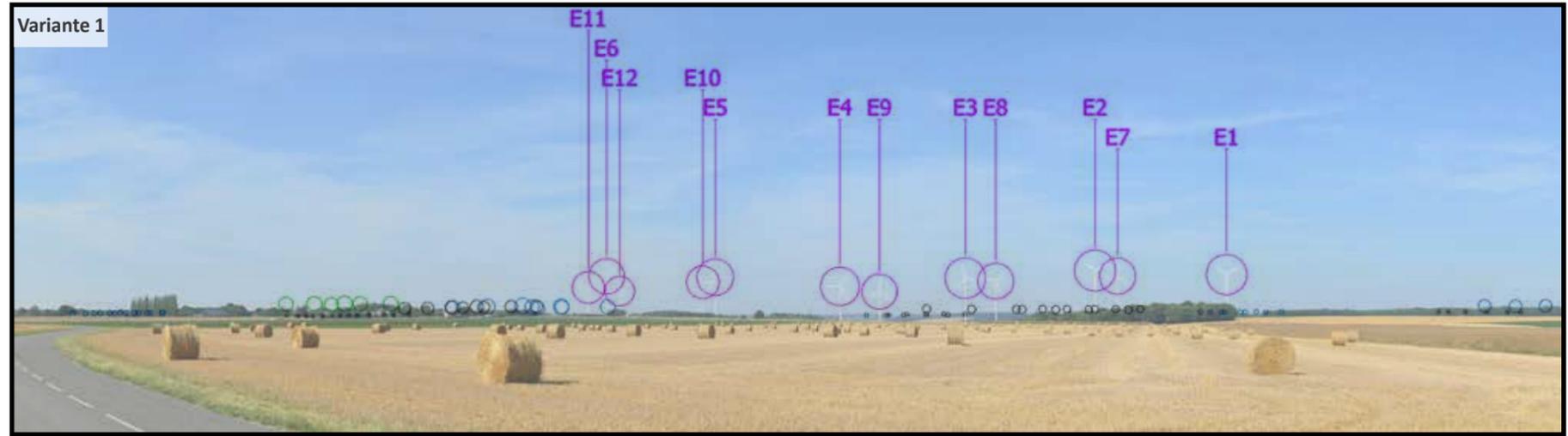


○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien les Vallaquins

■ VUE DEPUIS LA RD 137
 À HAUTEUR DU PARC ÉOLIEN
 DE SANTERRE ENERGIES
 (PHOTOMONTAGE N°81)



Depuis la RD 137 entre le Plessier-Rozainvillers et la Mézières-en-Santerre, les vues sont largement ouvertes sur l'espace agricole. Au point d'observation, la silhouette du Plessier-Rozainvillers apparaît, le clocher de l'église émerge des masses arborées qui enveloppent le village. Les trois projets génèrent des effets de concurrence visuelle sur la silhouette du village mais sans superposition du projet et du bourg. La variante 3 dont les éoliennes sont moins hautes est celle qui impacte plus modérément ce paysage.



○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien les Vallaquins

2 . TABLEAU COMPARATIF DES VARIANTES

	Variante 1	Variante 2	Variante 3
Nombre d'éolienne	12	6	5
Type d'éolienne	N 117	N 117	N 117
Production d'énergie	Optimisation de l'espace offert par la ZIP. Donne la possibilité de mettre jusqu'à 12 éoliennes avec un rotor de 117 mètres et d'une puissance unitaire de 3,6MW (43,2MW)	6 éoliennes avec un rotor de 117 mètres et d'une puissance unitaire de 3,6MW (21,6MW)	5 éoliennes avec un rotor de 117 mètres et d'une puissance unitaire de 3,6MW (18MW)
Hauteur du mât / bout de pale	141 m / 199,5 m	141 m / 199,5 m	91 m / 149,5 m
Altitude sommitale maximale (terrain + éolienne)	300,5 m	299,5 m	249,5 m
Servitudes techniques	pas de servitude technique	pas de servitude technique	pas de servitude technique
Distance minimale d'une habitation	590 m d'une habitation	901 m d'une habitation	810 m d'une habitation
Accès impactant les parcelles agricoles	Surface agricole impactée (plate-forme et chemins) = 45 000 m ²	Surface agricole impactée (plate-forme et chemins) = 22 800 m ²	Surface agricole impactée (plate-forme et chemins) = 19 000 m ²
Impacts acoustiques	Risque de dépassement de jour et de nuit	Risque de dépassement de nuit	Bridage de certaines éoliennes en fonction des vents, la nuit sur les éoliennes pour respecter la réglementation acoustique
Impacts milieu naturel (avifaune, chiroptères, flore)	Effet de barrière	Effet de barrière atténué avec 1 seule ligne. Mais rapprochement des boisements.	Eloignement des boisements et des haies. Respiration paysagère.

FIGURE 67 : TABLEAU COMPARATIF DES VARIANTES 1/2

<p>Géométrie entre éoliennes et cohérence paysagère</p>	<p>Douze éoliennes sont déployées en créant deux lignes parallèles sur les bords de la vallée de l'Avre. Le projet est disposé sur un axe nord-ouest/sud-est, en accord avec les projets et parcs voisins. Si le projet semble suivre les lignes du paysages (relief, infrastructures routières, contexte éolien), il occupe néanmoins une assez longue portion des flancs de la vallée, sur un double alignement, impliquant - par conséquent - des chevauchements de turbines renforçant l'impact paysager, notamment depuis le versant occidental et le plateau opposé. Depuis la Neuville-Sire-Bernard, Braches et le Plessier-Rozainvillers notamment, l'occupation horizontale du projet peut générer un effet de saturation dans le paysage (notamment depuis les franges bâties).</p>	<p>La variante 2 est moins ambitieuse que le premier schéma. Une ligne de 6 éoliennes, dont les écartements sont très réguliers, est déployée à l'interface de la vallée de l'Avre et du plateau. De la même façon que précédemment, mais cette fois sans chevauchement d'éoliennes (du fait d'une ligne unique), le projet occupe une assez longue portion des flancs de la vallée. En écho aux parcs éoliens voisins (déploiement d'une ligne simple en accord avec les lignes de force du paysage), l'occupation horizontale du projet peut générer un effet de saturation dans le paysage, notamment depuis les franges bâties des bourgs de la Neuville-Sire-Bernard, Braches et le Plessier-Rozainvillers.</p>	<p>La variante 3, la plus mesurée avec 5 éoliennes, est orientée de la même façon que les scénarios 1 et 2 : nord-ouest/sud-est - en écho aux parcs éoliens voisins et en appui sur les lignes de force (relief, infrastructures routières, contexte éolien). Ce schéma d'implantation propose une ligne unique formant une sinusoïde (une quinconce), dont les inter-distances sont relativement régulières. L'emprise horizontale est moins importante que les scénarios 1 et 2, même si ce schéma peut générer des effets de saturation dans le paysage depuis les bourgs de la Neuville-Sire-Bernard, Braches et le Plessier-Rozainvillers (une analyse de la saturation visuelle est réalisée par le biais des photomontages de comparaison des variantes, des photomontages du scénario retenu et d'un chapitre dédié à l'étude de la saturation depuis les bourgs à enjeux).</p>
<p>Critère bloquant / favorisant</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Projet en zone favorable dans le SRE > Implantation maximum (Productible maximum) > Effets de barrière et de surplomb importants > Impact acoustique important > Création de chemin et impact agricole plus important > Large emprise visuelle dans le paysage > Chevauchements des rotors observés 	<ul style="list-style-type: none"> > Projet en en zone favorable SRE > Diminution des impacts acoustiques > Amélioration du rendement éolien > Effet de surplomb important > Impacts sur le milieu naturel avec des éoliennes proches des boisements > Large emprise visuelle dans le paysage 	<ul style="list-style-type: none"> > Projet en en zone favorable SRE > Impact limité sur la surface agricole (réutilisation des chemins existants) > Eloignement des boisements et des haies > Optimisation du rendement éolien (réduction des bridages acoustiques et chiroptères) > Schéma d'implantation simple et intelligible facilitant la lecture du projet éolien dans le paysage > > L'implantation évite les parties basses de la ZIP > Emprise horizontale mesurée dans le paysage > Gabarit des éoliennes plus mesuré

FIGURE 68 : TABLEAU COMPARATIF DES VARIANTES 2/2

Les photomontages de comparaison ainsi que le présent tableau permettent de comparer les différents paramètres et résultats des trois variantes et de mettre en exergue la solution qui, au regard des hauteurs projetées, de la géométrie des scénarios, de la cohérence paysagère, des distances et du rendement énergétique, etc, s'intègre le plus favorablement possible dans le paysage.

Au final, c'est la variante n° 3 qui a été retenue au regard notamment des critères bloquants et favorisants.

